



COMITÉ  
INTERNATIONAL  
OLYMPIQUE

# XXIV<sup>es</sup> JEUX OLYMPIQUES D'HIVER – RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL POUR 2022

LAUSANNE, LE 9 MAI 2014



**Ce rapport sera présenté à la commission  
exécutive du CIO en juillet 2014**



© CIO 9 MAI 2014. TOUS DROITS RÉSERVÉS.  
Version originale : anglais

Ce document est disponible uniquement en version électronique. Veuillez penser à l'environnement avant d'imprimer.

## Table de matières

INTRODUCTION.....	5
OSLO .....	17
ALMATY.....	35
BEIJING .....	55
CONCLUSION.....	73
ANNEXES.....	74



## Introduction

Les XXIV<sup>es</sup> Jeux Olympiques d'hiver se tiendront en 2022. Cinq villes ("les villes requérantes") se sont portées candidates à l'organisation de ces Jeux et ont soumis leur dossier à la date limite fixée au 14 mars 2014. Selon l'ordre du tirage au sort effectué par la commission exécutive du Comité International Olympique (CIO) le 10 décembre 2013, les villes requérantes pour 2022 étaient :

Cracovie (POL)  
Oslo (NOR)  
Almaty (KAZ)  
Lviv (UKR)  
Beijing (CHN)

Au moment de la présentation de ce rapport à la commission exécutive du CIO, trois villes requérantes restaient en lice pour l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver de 2022 : Oslo, Almaty et Beijing. Ce rapport analyse leur projet olympique. Cracovie et Lviv ont pris la décision de ne pas poursuivre leur candidature.

### Acceptation des villes candidates

En vertu de la Règle 33 de la Charte olympique et de son texte d'application :

*"Toutes les villes requérantes se conforment à une procédure d'acceptation des candidatures, conduite sous l'autorité de la commission exécutive du CIO, qui déterminera le contenu de cette procédure. La commission exécutive du CIO décidera des villes qui seront acceptées en tant que villes candidates."*

Conformément à la procédure d'acceptation des candidatures pour 2022 : *"Les critères suivants seront pris en compte pour l'appréciation des demandes de candidature :*

- *l'aptitude des villes requérantes – et de leur pays – à accueillir, organiser et mettre en place avec succès des Jeux Olympiques d'hiver en 2022;*
- *le respect de la Charte olympique, du Code d'éthique du CIO, des Règles de bonne conduite applicables à toutes les villes désireuses d'obtenir l'organisation des Jeux Olympiques, du Code mondial antidopage, de la présente Procédure d'acceptation des candidatures ainsi que de toutes les autres règles, instructions et conditions qui pourront être établies par le CIO;*
- *tout autre critère que la commission exécutive du CIO, à sa seule discrétion, peut juger raisonnable de prendre en considération."*

### Instructions de la commission exécutive du CIO

Le CIO a nommé un groupe d'experts comprenant des représentants des Fédérations Internationales (FI), des Comités Nationaux Olympiques (CNO) et de la commission des athlètes du CIO, désignés par leurs organes respectifs. La composition du groupe de travail figure en annexe 1.

Le CIO a vérifié qu'aucun des membres du groupe de travail n'avait été mandaté par l'une des villes requérantes et que leurs études et rapports avaient été réalisés et présentés en toute indépendance.

La commission exécutive a chargé le groupe de travail de mener une évaluation technique des demandes de candidature pour 2022 et de lui fournir un rapport qui identifie clairement les risques et perspectives associés au projet olympique de chaque ville, tout en tenant compte de la nature unique de la vision et du concept de chaque ville et des divers legs possibles exposés par chaque ville.

Le rapport du groupe de travail vise à aider la commission exécutive à prendre sa décision concernant les villes qui devraient être acceptées comme villes candidates. Cette décision est à la seule discrétion de la commission exécutive et sera prise le 7 juillet 2014 lors de sa réunion à Lausanne, Suisse.

Pour aider le groupe de travail dans sa tâche, le CIO a mandaté un certain nombre d'études de terrain auxquelles il est fait référence dans les sections correspondantes du rapport.

### **Services offerts par le CIO aux villes requérantes**

Afin d'aider les villes requérantes, les services ci-après ont été fournis :

- un séminaire d'information s'est tenu à Lausanne du 4 au 6 décembre 2013. L'objectif de ce séminaire était d'aider les villes et leur CNO à comprendre l'ampleur et la complexité de la tâche d'organiser des Jeux Olympiques d'hiver ainsi que les conditions nécessaires pour accueillir les athlètes et gérer le déroulement des Jeux;
- la participation au programme d'observation du CIO durant les Jeux Olympiques d'hiver à Sotchi, qui a permis aux villes de suivre en coulisses les préparatifs et opérations des Jeux et d'avoir des entretiens directs avec les organisateurs des Jeux et les futurs COJO à divers stades de la préparation;
- la participation aux réunions de la séance bilan, tenues à PyeongChang, des Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi afin de recueillir d'importants enseignements de la part des organisateurs de l'édition olympique la plus récente;
- un accès à la base de données du CIO sur la gestion des connaissances relatives aux Jeux Olympiques, qui contient des informations détaillées, des statistiques et des études de cas sur les précédentes éditions des Jeux Olympiques, ainsi que plus de 40 manuels techniques et guides sur les Jeux Olympiques.

### **Évaluation du groupe de travail**

Le groupe de travail du CIO s'est réuni à Lausanne du 5 au 9 mai 2014.

Il a fondé son évaluation technique sur la base du concept proposé par chaque ville, de la faisabilité des projets olympiques compte tenu du temps disponible et des risques associés à chaque projet.

Les membres du groupe de travail ont tenu compte des informations fournies par les villes requérantes dans leur dossier, des clarifications apportées au cours de la visioconférence organisée avec chaque ville le 8 mai 2014, des études de terrain commandées auprès d'experts, et se sont appuyés sur leurs propres expérience et connaissances.

Le groupe de travail prend acte du fait que la commission exécutive tient compte d'autres aspects, tels que les risques encourus en termes de réputation dans le choix des villes candidates.

### **Notation**

Pour refléter les commentaires formulés, le groupe de travail a attribué à chaque ville et pour chaque thème une simple note composée d'un chiffre minimum et d'un chiffre maximum, sur une échelle de 0 à 10 comme indiqué ci-après.

Les notes reflètent l'évaluation par le groupe de travail du risque / de la faisabilité de la mise en œuvre des plans proposés dans le laps de temps à disposition. Plus l'écart entre le chiffre minimum et le chiffre

maximum est grand, plus le degré d'incertitude est élevé. La note de référence a été fixée à "6" par le groupe de travail.

0	1	2	3	4	5	6 référence	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	----------------	---	---	---	----

Insatisfaisant      ←-----→      Moyen      ←-----→      Satisfaisant

### Temps de trajet

Tous les temps de trajet mentionnés représentent les temps de trajet moyens en bus en 2014, tels qu'indiqués dans les dossiers de candidature pour 2022. Une estimation des temps de trajet réels sera demandée lors de la visite de la commission d'évaluation à chaque ville candidate.

### Langue

La version originale du présent rapport a été rédigée en langue anglaise. En conséquence, en cas de divergences entre les textes français et anglais, le texte anglais fait foi.

### Terminologie

Dans son évaluation des projets des villes requérantes, le groupe de travail du CIO a utilisé les termes issus de la terminologie olympique, définis ci-dessous :

- **site indépendant** : Un site de première importance, exploité par le COJO et situé dans un périmètre de sécurité, officiellement utilisé pour la tenue des Jeux Olympiques.
- **Enceinte** : Plusieurs sites ou installations proches les uns des autres et disposant d'un périmètre de sécurité.
- **Noyau** : Plusieurs sites et installations proches les uns des autres et ne nécessitant pas de périmètre de sécurité.
- **Zone** : Espace géographique plus large, trop vaste pour être considéré comme un noyau, mais dans lequel il y a également un lien logique entre les sites.

### Éléments pris en considération sous chaque thème

Vous trouverez ci-après un bref aperçu des principaux points pris en considération sous chaque thème dans le rapport du groupe de travail.

#### **1. Vision et héritage**

Les objectifs et aspirations de chaque ville ainsi que les projets liés à l'héritage des Jeux. Aucune note n'a été attribuée pour ce thème.

#### **2. Concept des Jeux et sites de compétition**

##### **a) Concept sportif des Jeux Olympiques**

Le concept sportif général avec une priorité accordée à la qualité de l'expérience olympique pour les athlètes.

L'utilisation du minimum de sites possible, le regroupement rationnel des sites à proximité immédiate du ou des villages olympiques, et la valeur de l'héritage laissé par les nouveaux sites, y compris l'utilisation d'installations temporaires lorsqu'il n'existe aucun besoin futur.

#### **b) Sites existants / sites prévus / sites supplémentaires**

L'utilisation des sites existants et leur adéquation à la compétition olympique, y compris des projets de rénovation de sites.

Sites prévus : nouveaux sites dont la construction est en cours ou pour laquelle une autorisation a été obtenue indépendamment des Jeux Olympiques d'hiver de 2022.

Sites supplémentaires : nouveaux sites dont la construction est nécessaire spécialement pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2022 ou sites temporaires dont aucune utilisation post-olympique n'a été identifiée.

La faisabilité des sites prévus et supplémentaires, fondée sur l'aptitude des villes à réaliser leur projet dans le respect des délais, des coûts et des critères de qualité afin de répondre à la fois aux besoins des Jeux Olympiques et d'héritage post-olympique, a également été prise en considération.

#### **c) Connectivité à l'intérieur des zones et entre la ville et la montagne**

### **3. Village(s) olympique(s)**

Le village olympique est l'un des sites les plus importants et constitue le cœur des Jeux pour les athlètes. En effet, l'occasion qui est donnée à ces derniers de cohabiter entre personnes issues de pays, de cultures et de sports différents distingue les Jeux Olympiques de toute autre manifestation sportive. L'emplacement du village par rapport aux sites de compétition revêt une importance capitale. À ce stade du processus de candidature, des informations d'ordre général sont demandées. Dans la deuxième phase, les villes candidates devront prouver qu'elles ont saisi la complexité d'un projet de cette taille et de cette ampleur, du point de vue des opérations liées aux Jeux proprement dits et de l'héritage durable à laisser.

Critères d'évaluation :

#### **a) Emplacement**

La distance séparant le village des sites de compétition.

#### **b) Concept**

- Nombre de villages
- Logements supplémentaires pour les athlètes
- Type d'hébergement
- Terrains disponibles
- Environnement
- Hébergement provisoire ou permanent

La faisabilité du concept du village, en fonction de la probabilité de réalisation des projets tels que proposés par les villes requérantes, a également été prise en considération.

c) **Héritage**

- Utilisation post-olympique
- Financement

Les besoins pour les Jeux Olympiques d'hiver sont évalués à 4 500 lits dans un ou plusieurs villages olympiques.

**Lorsque les sites olympiques se situent à plus de 50 km ou de 60 minutes (dans des conditions normales de circulation – densité et état des routes) du village olympique, ou lorsque la différence d'altitude est supérieure à 200 m entre le village olympique et le site de compétition des sports d'endurance, un second village olympique doit être aménagé et celui-ci doit proposer aux résidents des services de type et de qualité similaires à ceux offerts au village olympique principal.**

**4. Centre International de Radio-Télévision (CIRTV)/Centre Principal de Presse (CPP)**

L'emplacement et l'état d'avancement de la construction du CIRTV et du CPP par rapport au réseau de transport, à l'hébergement des médias, au village olympique et aux sites de compétition; l'utilisation et l'héritage post-olympiques; la faisabilité; et les plans de financement.

**5. Expérience sportive**

L'expérience de chaque ville requérante pour ce qui est de l'accueil de manifestations sportives au cours des dix dernières années, en tenant compte également de la capacité d'organisation du pays et de la qualité du savoir-faire technique disponible. Outre les informations transmises par les villes requérantes, la contribution des Fédérations Internationales des sports olympiques d'hiver a été prise en considération s'agissant de l'expérience globale en termes d'accueil d'événements et de soutien aux niveaux national, régional et local, ainsi que du secteur privé (parrainages). Le nombre de spectateurs aux grandes manifestations des Fédérations Internationales (FI) a également retenu l'attention, ainsi que la disponibilité et la qualité de la main-d'œuvre/des officiels techniques, et enfin la connaissance des sports et l'expérience des volontaires.

Critères d'évaluation :

- a) Expérience générale basée sur le nombre de grands événements internationaux organisés (avec accent mis sur les championnats du monde dans les sports olympiques et les grandes manifestations multisportives).
- a) Expérience des sports d'hiver avec un accent particulier sur les manifestations extérieures internationales, qui présentent un degré de complexité plus élevé que les manifestations en salle.

**6. Environnement et météorologie**

**Météorologie**

En raison de la variabilité climatique croissante observée à travers le monde, toutes les données météorologiques moyennes ne peuvent être prises qu'à titre indicatif et il n'existe aucune certitude quant aux conditions d'enneigement et autres.

Les données météorologiques ne sont donc pas prises en compte dans la notation de ce thème. Veuillez vous référer aux commentaires spécifiques figurant dans les sections correspondantes pour chaque ville requérante.

## Environnement

Critères d'évaluation :

### a) Conditions environnementales actuelles

Elles sont constituées des taux de pollution et des mesures de protection et de gestion environnementales en place.

Le tableau ci-dessous rassemble les données relatives à la qualité de l'air, moyennes sur cinq ans, fournies dans les dossiers des villes requérantes. Les chiffres en **rouge** indiquent les niveaux qui dépassent les normes fixées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Polluant	Norme OMS	Oslo	Almaty	Beijing
CO	10 mg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 8h)	0.5	2.9	1.8
PM <sub>10</sub>	50 µg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 24h)	21	<b>176</b>	<b>118</b>
PM <sub>2.5</sub>	25 µg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 24h)	14	-	<b>105</b>
SO <sub>2</sub>	20 µg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 24h)	4	13	<b>57</b>
NO <sub>x</sub>	200 µg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 1h)	60	101	63
O <sub>3</sub>	100 µg/m <sup>3</sup> (moyenne sur 8h)	39	-	58

Les conditions environnementales actuelles sont évaluées dans la section correspondante pour chaque ville requérante. Les notes attribuées portent sur l'impact environnemental de l'accueil des Jeux.

### b) Impact des Jeux sur l'environnement

Ceci couvre l'impact éventuel des travaux de construction sur les sites non aménagés (en particulier dans les zones de montagne); le degré d'aménagement envisagé et la prise en compte de solutions provisoires ou flexibles; les approches proposées en matière de gestion environnementale et pour atténuer l'impact environnemental; les compétences et l'expérience institutionnelles; et l'approche générale du programme de durabilité plus large. Il s'agit particulièrement ici d'évaluer si les Jeux seront livrés tout en veillant comme il se doit à la protection de l'environnement, en causant le minimum de dégâts et idéalement en apportant une nette avancée positive sur le plan social et environnemental.

Les notes ont été attribuées sur la base de l'impact éventuel des Jeux sur l'environnement.

## 7. Hébergement

L'évaluation est basée sur les besoins des Jeux Olympiques d'hiver, tels que contenus dans le Manuel technique du CIO sur l'hébergement (remis aux villes requérantes). Le nombre de **chambres** requis est fixé à 24 200, essentiellement en hôtels de 2 à 5 étoiles ou dans d'autres types d'hébergement de niveau équivalent.

Critères d'évaluation :

### Nombre de chambres

- chambres existantes dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux, et à 10 km des autres noyaux / enceintes / sites indépendants tels que définis par les villes requérantes.
- chambres prévues et supplémentaires dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles situés dans un rayon de 50 km du centre des Jeux et de 10 km des autres noyaux / enceintes / sites indépendants tels que définis par les villes requérantes.
- villages des médias existants, prévus ou supplémentaires, si proposés.
- autres types d'hébergement, si proposés (tels qu'appartements).

Les chambres restantes, comprenant toutes les catégories hôtelières inférieures, qui devraient couvrir les besoins du COJO, ainsi que ceux des spectateurs.

### Concept d'hébergement

- le type de chambres (hôtels, villages, etc.).
- le nombre de chambres dans un rayon de 10 km du centre des Jeux, et de 10 km des autres noyaux / enceintes / sites indépendants, tels que définis par les villes requérantes.
- tarifs moyens en vigueur pour les catégories 3 à 5 étoiles, fournis par chaque ville.

## 8. Transport

La performance potentielle du système de transport proposé au moment des Jeux. Ce critère est jugé d'un point de vue opérationnel, compte tenu de l'expérience tirée des Jeux Olympiques d'hiver précédents.

### a) Concept et infrastructure de transport

Infrastructure de transport existante – importance et performance; infrastructure de transport générale prévue et supplémentaire. La faisabilité du concept du transport, en fonction de la probabilité de réalisation des projets tels que proposés.

### b) Aéroport

Capacité actuelle et projetée (s'agissant des passagers et du fret) à répondre à la demande particulière au moment des Jeux, et liaisons routières et ferroviaires à destination de la ville.

### c) Distances et temps de trajet

Les besoins en matière de transport pour les divers groupes constitutifs et la logistique dépendent grandement des distances et des temps de trajet moyens en bus entre les principaux sites de compétition et les autres sites.

Ce critère reflète la qualité des réponses des villes au questionnaire, la lisibilité des plans fournis et la fiabilité des temps de trajet urbains entre les principaux pôles générateurs de trafic.

En supposant que toutes les infrastructures de transport prévues et supplémentaires soient construites, ce critère évalue la cohérence du concept proposé en matière de trafic et de transport par rapport aux besoins de mobilité des principaux groupes de clients olympiques pendant les Jeux.

#### **d) Faisabilité et héritage**

### **9. Services médicaux et contrôle du dopage**

Le groupe de travail considère que les systèmes de santé et services médicaux dans toutes les villes et tous les pays correspondants sont suffisants pour répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver.

Les notes attribuées dans ce thème reflètent uniquement les mesures de contrôle du dopage et sont basées essentiellement sur les informations fournies dans les dossiers, ainsi que sur les connaissances des membres du groupe de travail.

Le temps restant jusqu'en 2022 devrait permettre une mise en œuvre efficace de la lutte antidopage dans les cas suscitant actuellement certaines réserves mais où un engagement dans ce sens est manifesté. Toutefois, les villes requérantes doivent savoir qu'un nouveau Code mondial antidopage entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce Code impose des exigences plus sévères aux signataires et met l'accent sur la qualité. Tous les pays dont sont issues les villes requérantes sont considérés comme étant en conformité avec le Code 2009 actuellement en vigueur.

### **10. Sûreté et sécurité**

L'évaluation de la sécurité olympique repose sur la performance potentielle des organes de sécurité proposés par les villes requérantes. La performance potentielle est évaluée tant pour la période de planification que pour la période des opérations des Jeux Olympiques d'hiver. L'évaluation s'appuie sur les informations figurant dans les dossiers des villes requérantes, ainsi que sur les rapports d'études de terrain portant sur la sécurité.

Critères d'évaluation :

- a) Les taux de criminalité enregistrés et d'autres questions de sécurité publique, ainsi que l'incidence et le risque de terrorisme;
- b) Les expériences précédentes des forces de sécurité en matière de gestion d'opérations de sécurité pour des événements sportifs et autres manifestations de grande envergure, ainsi que leurs compétences techniques et professionnelles générales;
- c) La complexité liée au "théâtre des opérations" proposé pour les Jeux Olympiques d'hiver (soit toute la zone géographique des activités olympiques et tous les villages, sites, installations, réseaux de transport et espaces publics utilisés pour soutenir l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver).

La complexité des propositions générales, la répartition géographique des sites et installations, le terrain et le réseau de transport ont une incidence sur la quantité de ressources, le soutien logistique et technique, le personnel correctement formé et le déploiement de celui-ci. Ainsi, la complexité de la tâche que représentent la planification de la sécurité et les interventions sur le plan pratique dans le théâtre des opérations proposé pour les Jeux Olympiques d'hiver est dûment prise en compte dans l'évaluation.

En évaluant le risque lié au terrorisme dans les villes requérantes, le groupe de travail a conclu que n'importe quelle ville dans le monde pouvait être victime d'une attaque terroriste, que celle-ci soit le fait de groupes terroristes locaux ou internationaux. Certaines villes requérantes ont toutefois été considérées comme plus exposées du fait de la situation sécuritaire incertaine et de l'intensité des menaces dans les pays voisins qui pourraient avoir des répercussions sur les Jeux Olympiques d'hiver. La capacité des villes à traiter et gérer ce risque a été prise en compte. Le groupe de travail a néanmoins été sensible à la difficulté que représente une tentative d'évaluation de la situation dans le domaine de la sécurité huit ans avant les Jeux de 2022. Pour les villes dont la candidature sera retenue, ce risque devra faire l'objet d'une surveillance permanente afin de tenir compte de l'évolution de la situation internationale.

### **11. Télécommunications**

Outre les informations fournies par les villes requérantes, le CIO a chargé l'Institut de l'Audiovisuel et des Télécommunications en Europe (IDATE) de présenter un rapport indépendant évaluant l'infrastructure et les services de télécommunications pour chaque ville requérante, y compris dans la région où se disputeraient certaines épreuves sur neige. L'étude présente la situation actuelle et une analyse de l'avenir en matière de réglementation dans ce secteur, de téléphonie fixe et mobile, de transmission fixe à large bande, de télécommunications internationales et d'offre télévisuelle.

### **12. Énergie**

Outre les informations fournies par les villes requérantes, le CIO a commandé un rapport indépendant sur le niveau de développement des infrastructures énergétiques et les services offerts dans chacun des pays des villes requérantes. Ce rapport traite de questions telles que le profil du secteur, la réglementation, la production, la transmission et la distribution d'énergie, le niveau de services, ainsi que l'efficacité et la durabilité énergétiques. Il s'agit donc d'une évaluation de la capacité générale et non, à ce stade, d'une analyse complète de l'alimentation spécifique sur les sites. En cas d'insuffisance du réseau électrique ou si l'augmentation permanente de la capacité n'est pas possible (en raison de l'absence d'héritage, le manque de temps à disposition ou de financement, etc.) une solution provisoire pourra être envisagée.

### **13. Aspects juridiques, immigration et formalités douanières**

Une étude a été faite du cadre juridique de chacun des pays des villes requérantes par rapport au sport et aux éventuels obstacles juridiques qui pourraient poser des difficultés pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2022.

Une étude a également été faite concernant les formalités douanières et d'immigration propres aux pays des villes requérantes et leur incidence sur l'organisation des Jeux Olympiques.

Une évaluation a été faite de la qualité et de l'importance des garanties fournies. Elles ont été jugées satisfaisantes à moins qu'un commentaire particulier n'apparaisse dans l'analyse de la ville concernée. Garanties qu'il est demandé de fournir aux villes requérantes pour 2022 :

- Q 4.2 Une déclaration de l'Office national du tourisme concernant le système équivalent de classification des hôtels utilisé dans le pays et confirmant l'inventaire hôtelier tel que spécifié dans le dossier des villes
- Q 6.9 Garantie confirmant la conformité au Code mondial antidopage (de l'AMA) et aux Règles antidopage du CIO
- Q 8.12 Garantie quant à l'allocation, la gestion et le contrôle des fréquences radio nécessaires à l'organisation des Jeux

- Q 8.13 Garantie attestant qu'aucun frais ne sera facturé aux groupes de clients des Jeux pour la réservation, l'allocation et la gestion des fréquences radio et les services connexes
- Q 9.4 Garantie que des mesures appropriées ont été prises pour protéger la marque verbale (ville + 2022) et pour enregistrer les noms de domaine utiles à la candidature
- Q 9.8 Garantie confirmant que les personnes accréditées en possession d'un passeport en cours de validité et d'une carte d'identité et d'accréditation olympique pourront entrer dans le pays et exercer leur fonction olympique pendant la durée des Jeux Olympiques d'hiver (plus au moins un mois avant et après)
- Q 10.7 Un engagement formel de la part du gouvernement que la Charte olympique sera respectée et que toutes les mesures nécessaires seront prises pour faire en sorte que la ville remplisse totalement ses obligations
- Q 10.9 Garantie de la part de la ville et du CNO de respecter toutes les obligations énoncées dans la Charte olympique
- Q 11.4 Garantie de la part de la ville et du CNO relative à la conclusion d'un Accord sur le programme de marketing conjoint d'ici à janvier 2015 au plus tard
- Q 11.5 Garantie confirmant la participation inconditionnelle du COJO au programme TOP ainsi qu'aux autres programmes de marketing du CIO

#### **14. Soutien du gouvernement et du public**

Le soutien des autorités gouvernementales et du public a été pris en considération, le soutien du gouvernement étant partiellement indiqué à travers les déclarations formelles et garanties fournies. Un bref résumé de la structure politique du pays est également présenté.

En outre, les villes étaient tenues de fournir des informations concernant le niveau de participation prévu des agences gouvernementales et non gouvernementales au comité de candidature durant la phase de candidature.

Les résultats des sondages commandés par les villes requérantes, ainsi que ceux d'un sondage indépendant dans chaque ville commandé par le CIO ont également été pris en considération.

#### **15. Finances et marketing**

Ce thème dresse une évaluation générale de l'ampleur financière du projet, des sources de financement prévues et de la capacité du pays à organiser les Jeux Olympiques d'hiver de 2022. Le rapport confirme également que la ville requérante a bien fourni les garanties requises concernant les programmes de marketing olympique.

Le financement des principales infrastructures requises pour les Jeux Olympiques d'hiver telles qu'envisagées sous les thèmes "concept des Jeux et sites de compétition", "CIRTV/PPP" et "village(s) olympique(s)" a également été pris en compte lors de l'évaluation ainsi que la contribution attendue du gouvernement au budget du COJO, la faisabilité des projections de revenus commerciaux et l'aptitude du gouvernement à tenir ses engagements financiers.

La capacité des gouvernements à honorer leurs engagements et garanties a été examinée sur la base de l'ampleur des investissements prévus par rapport à la taille de l'économie, mesurée par le PIB, les taux de croissance prévus et la notation de la Coface.

## Notation des risques par pays établie par la Coface

La notation des risques par pays établie par la Coface (à la date de mai 2014) traduit le niveau moyen de risque d'insolvabilité à court terme des entreprises dans un pays donné. Elle mesure comment les engagements financiers des entreprises sont influencés par les perspectives économiques, financières et politiques du pays. Les notes se situent sur une échelle de sept niveaux (A1, A2, A3, A4, B, C et D) dans l'ordre croissant du risque.

Sept catégories de risque sont combinées pour aboutir à une note globale pour chacun des pays :

- vulnérabilité de la croissance
- crise de liquidités en devises
- surendettement extérieur
- vulnérabilité financière de l'État
- fragilité du secteur bancaire
- fragilités de l'environnement géopolitique et de la gouvernance
- comportement de paiement des entreprises.

## Plan

Un plan illustrant le concept des Jeux proposé par chaque ville est inclus dans le rapport. Celui-ci provient du dossier de la ville requérante concernée.

\*\*\*\*\*

Le rapport du groupe de travail est présenté ville par ville, dans l'ordre officiel du tirage au sort.

Il représente l'opinion unanime des membres du groupe de travail pour 2022, arrêtée à la date du 9 mai 2014.

Préparé pour assister la commission exécutive dans la prise de sa décision, le rapport a également pour but de fournir aux futures villes candidates officielles une "évaluation intermédiaire" pour les aider à peaufiner leur projet et à identifier les secteurs qui selon le CIO nécessiteraient une attention immédiate et approfondie et / ou des explications ou analyses complémentaires durant la deuxième phase de candidature.

Enfin, le groupe de travail pour 2022 souhaiterait remercier les villes requérantes, leurs CNO respectifs et toutes les personnes et organisations qui les ont soutenues, de leur contribution et de leur attachement au Mouvement olympique, ainsi que pour tous les efforts qu'elles ont consentis et qu'elles continuent de déployer pour promouvoir le sport et les valeurs olympiques.



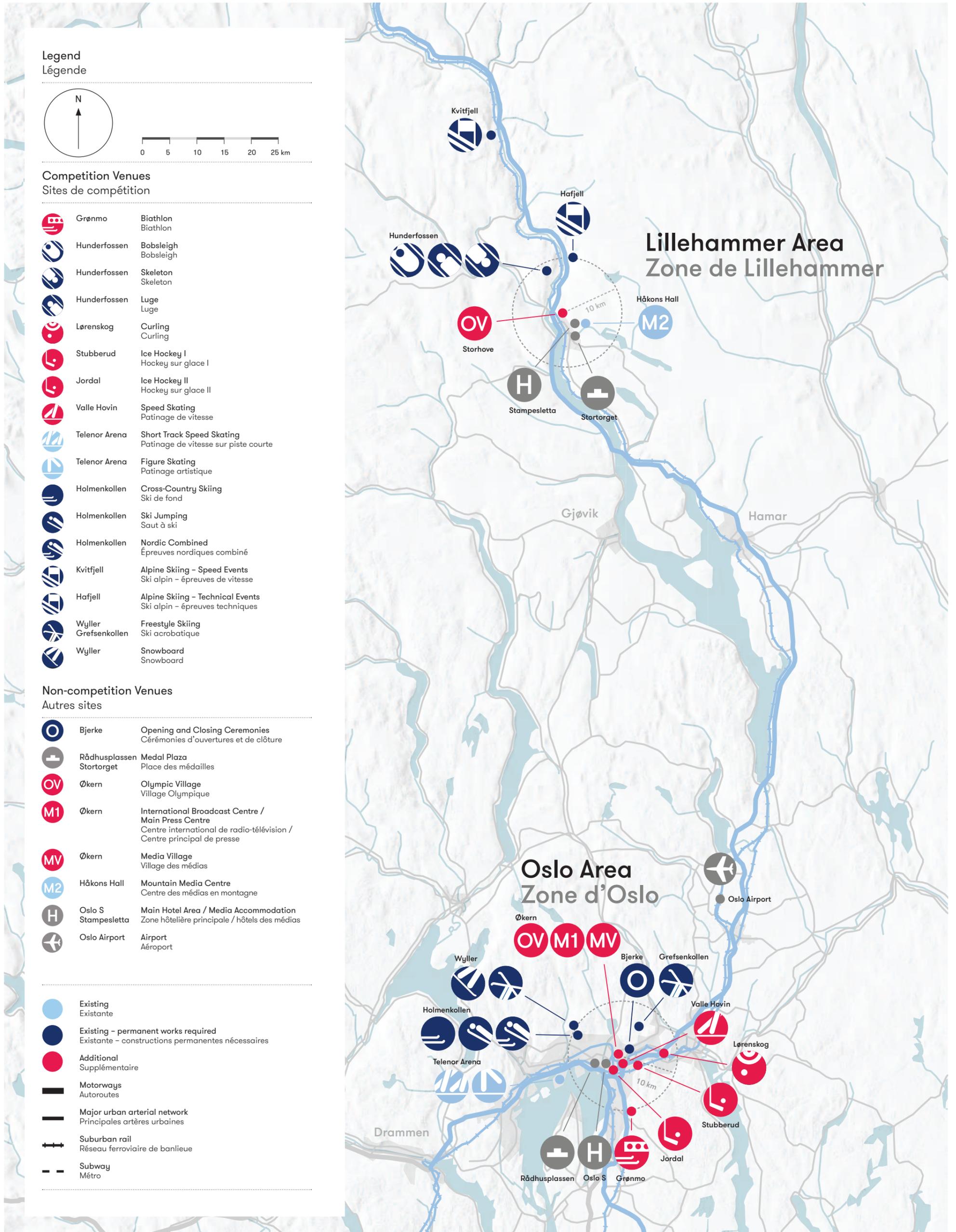


# OSLO2022

## Applicant City

# A

## General Concept Concept Général



# 1. Vision et héritage

## Vision

Les sports d'hiver faisant partie intégrante de l'identité nationale du pays, Oslo a pour ambition de partager sa passion, son savoir-faire et son expérience dans ce domaine en proposant une célébration remarquable du sport et de la solidarité dans une ville en rapide expansion, jeune et multiethnique tout en assurant la promotion de la ville comme capitale des sports d'hiver.

Oslo souhaite s'inspirer du rôle que le sport joue dans la société. Par conséquent, la vision consiste à offrir aux athlètes les conditions qui leur permettent de réaliser des performances exceptionnelles, créant ainsi de nouveaux modèles sportifs.

La planification des Jeux est en adéquation avec la stratégie de développement à long terme de la ville et s'appuie sur une philosophie de modération et de responsabilité financière ainsi que sur l'utilisation de sites de classe mondiale et olympiques existants.

La durabilité est un élément clé du projet. Ayant établi de nouvelles normes environnementales avec l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver de 1994, Oslo 2022 entend renforcer les compétences du pays dans ce domaine à travers un programme de durabilité plus large.

## Héritage

La planification de l'héritage est axée sur les jeunes et s'appuie sur une évolution continue depuis les Jeux Olympiques d'hiver de 1994 et les plans pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2016.

La candidature prévoit que l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver de 2022 permettrait de :

- se concentrer sur la création de débouchés pour la jeunesse;
- établir une norme de durabilité pour les épreuves sportives;
- servir de catalyseur pour redynamiser le sport norvégien;
- renouer avec la culture du volontariat comme ressource sociale;
- agir comme catalyseur de développement urbain afin de répondre aux besoins d'une population croissante;
- inciter la population à adopter un mode de vie plus sain et plus actif;
- assurer la promotion de la Norvège comme lieu agréable pour vivre, travailler, étudier et investir.

## 2. Concept des Jeux et sites de compétition

Le concept d'Oslo comprend 11 sites sur 14 situés à Oslo et faciliterait la tenue d'événements de grande envergure dans le paysage de la ville, les sites des sports de glisse et de ski alpin se trouvant quant à eux à Lillehammer.

Le plan directeur général présente un concept en deux zones (ville et montagne) comprenant :

**Zone d'Oslo** – 11 sites de compétition, tous situés à moins de 17 km du village olympique d'Oslo, du village des médias, de la zone hôtelière principale, du CIRTV/ CPP d'Oslo, de la place des médailles et du stade olympique pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

- Site national d'Holmenkollen : trois sites de compétition (deux pour le saut à ski et un pour le ski de fond)
- Huit sites indépendants (cinq sites de sports de glace, biathlon, ski acrobatique et snowboard/ski acrobatique)

La zone d'Oslo comprendrait 79 % des sites de compétition avec une bonne répartition des sites des sports de glace et de neige. Tous les sites additionnels devant être construits se trouvent dans la zone d'Oslo et augmenteraient de manière significative l'héritage sportif laissé à la ville.

**Zone de Lillehammer** – trois sites de compétition (un pour les sports de glisse, un pour les épreuves techniques en ski alpin et un pour les épreuves de vitesse en ski alpin), un village olympique, une place des médailles et le centre des médias en montagne.

Les sites de compétition seraient conçus dans le but d'encourager la participation aux activités physiques en rendant les installations et leurs alentours accessibles et accueillants.

Au total, 64 % des sites existent et 36 % sont des installations supplémentaires (qui dépendent de l'attribution des Jeux à la ville) ou des installations prévues. Huit des neuf sites existants nécessiteraient des travaux de constructions permanentes. L'utilisation de neuf sites existants permettrait de faire perdurer l'héritage post-olympique de ces sites, tandis que les investissements dans les nouveaux sites permettraient de dynamiser non seulement le sport pour tous, mais aussi le sport d'élite.

Tous les sites de compétition seraient financés par des fonds publics, à l'exception de quatre sites pour le ski alpin et le ski acrobatique/snowboard, lesquels seraient financés au moyen de partenariats publics/privés.

La zone d'Oslo est compacte avec des temps de trajet depuis le village olympique d'Oslo jusqu'aux sites de compétition estimés à 25 minutes ou moins.

Dans la zone de Lillehammer, les temps de trajet depuis le village olympique jusqu'aux sites des sports de glisse et au site des épreuves techniques en ski alpin seraient de 15 minutes ou moins. Le site indépendant des épreuves de vitesse en ski alpin serait pour sa part situé à 40 minutes du village olympique de Lillehammer.

Le temps de trajet depuis le village olympique d'Oslo jusqu'au village olympique de Lillehammer serait d'environ 2h15 minutes.

Concept des Jeux et sites de compétition	
Minimum	Maximum
7	9

### 3. Village(s) olympique(s)

#### Emplacement

Oslo propose deux villages olympiques :

- Le village olympique d'Oslo (4 000 lits) serait situé au cœur de la zone d'Oslo, près du stade où se tiendraient les cérémonies d'ouverture et de clôture. Le site le plus éloigné pour les athlètes hébergés dans ce village est celui du ski acrobatique et du snowboard, à 17 km.
- Le village olympique de Lillehammer (1 400 lits) serait situé au nord du centre-ville, à 183 km au nord d'Oslo. Le site le plus éloigné pour les athlètes hébergés dans ce village est le site du ski alpin (épreuves de vitesse), à 45 km.

Les deux villages seraient bien situés par rapport aux sites de compétition qu'ils desservent et aucune différence d'altitude importante n'est à signaler.

#### Concept général du village olympique et héritage

Les deux villages olympiques dépendent de l'attribution de l'organisation des Jeux à la ville. Le terrain pour le village olympique d'Oslo appartient au gouvernement municipal et le village olympique de Lillehammer serait construit sur un terrain détenu en grande partie par le secteur public.

Le nombre total de lits dépasse légèrement les besoins des Jeux Olympiques d'hiver.

S'agissant des deux villages, le terrain pour le restaurant principal, le centre des transports et les autres structures et services de soutien semble disponible.

Le financement du village olympique d'Oslo serait privé et celui du village olympique de Lillehammer serait public.

Après les Jeux, les appartements du village olympique d'Oslo seraient transformés en résidences disponibles sur le marché et ceux du village olympique de Lillehammer seraient quant à eux transformés en logements pour les étudiants de l'Université de Lillehammer.

Village(s) olympique(s)	
Minimum	Maximum
6	9

## 4. Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Oslo propose un nouveau Centre Principal des Médias (CPM) avec deux structures distinctes pour héberger le CIRTV et le CPP. Le CPM serait construit à Oslo, près du centre de la zone d'Oslo et à proximité immédiate du village des médias et du village olympique. Les distances entre le CPM d'Oslo et les sites de compétition d'Oslo seraient relativement courtes, de 2 à 18 km.

Le centre des médias en montagne serait situé au cœur de la zone de Lillehammer et serait abrité dans une structure existante proche du centre-ville de Lillehammer et de la place des médailles. Le centre des médias en montagne serait situé à moins de 20 km du site des sports de glisse et du site des épreuves techniques en ski alpin et à environ 50 km du site des épreuves de vitesse en ski alpin.

Le CPM d'Oslo serait une nouvelle construction permanente d'environ 68 000 m<sup>2</sup> avec un espace d'un peu moins de 35 000 m<sup>2</sup> extérieur adjacent pour le centre des transports, le parking, le parc d'antennes paraboliques et le complexe logistique.

Les dates d'occupation du CIRTV/CPP répondent aux besoins des Jeux.

Le financement du CPM d'Oslo proviendrait d'un investisseur privé, lequel doit encore être trouvé, ce qui présente certains risques quant à sa mise en œuvre. L'utilisation post-olympique du CPM doit par ailleurs encore être définie. Toutefois, des discussions sont en cours (2014) avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes pour déterminer l'utilisation post-olympique du site et des structures proposés. Si un promoteur immobilier est trouvé, si le financement privé est garanti et si héritage durable est défini, le plan serait bon.

Après les Jeux, le centre des médias en montagne redeviendrait un complexe polyvalent.

CIRTV / CPP	
Minimum	Maximum
6	9

## 5. Expérience sportive

Le pays possède de vastes connaissances et une grande expérience dans l'organisation des épreuves de sports d'hiver inscrits au programme olympique, en particulier les épreuves en extérieur. Qui plus est, la Norvège a une grande expérience de la tenue de manifestations multisportives dans les disciplines olympiques des sports d'hiver aussi bien en intérieur qu'en extérieur (notamment les Jeux Olympiques d'hiver de 1994).

Au cours des dix dernières années, 10 des 15 disciplines olympiques du plus haut niveau international ont été accueillies en Norvège. Les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver se tiendront à Lillehammer en 2016.

Oslo a accueilli deux Championnats du monde dans des disciplines olympiques (ski acrobatique et ski nordique - saut à ski, ski de fond et combiné nordique) au cours des dix dernières années. La Norvège est une grande nation de sports d'hiver, avec des fédérations nationales et des organisateurs d'événements expérimentés et des sites existants.

Expérience sportive	
Minimum	Maximum
9	10

## 6. Environnement et météorologie

### Dates proposées et conditions météorologiques

Oslo propose de tenir les Jeux du 12 au 27 février.

Les données présentées pour Oslo et les sites de montagne sont satisfaisantes.

Les conditions météorologiques font état d'un vent faible à modéré et de températures froides. Il y a en moyenne cinq à six jours de précipitations dans la zone de montagne principale et deux à trois jours de brouillard durant la période proposée pour les Jeux. La hauteur moyenne de neige dans la zone de montagne principale autour de Lillehammer est de 100 cm. À Holmenkollen (combiné nordique, ski de fond et saut à ski), elle est de 55 cm.

L'altitude varie de 165 m (biathlon) à 1 030 m (épreuve de descente à Kvitfjell).

### Conditions environnementales actuelles

La Norvège dispose d'un système de planification environnementale sophistiqué dans toutes les villes et municipalités.

Les principaux défis d'Oslo sont la pollution atmosphérique liée au transport, la consommation d'énergie pour chauffer les bâtiments et l'aménagement de l'espace pour faire face à l'accroissement démographique.

La ville d'Oslo aspire à être en première ligne en matière de développement urbain. Pour ce faire, des programmes climatiques locaux et régionaux sont en place dans toutes les municipalités hôtes. Ils sont axés sur les éléments suivants :

- Aménagement urbain durable et bâtiments économes en énergie
- Infrastructure durable pour la gestion de l'air et de l'eau
- Contrôle de la pollution atmosphérique, notamment des rejets de gaz à effet de serre
- Efficacité environnementale des transports en commun
- Traitement des déchets basé sur le recyclage

Les données fournies montrent que la qualité de l'air et de l'eau est conforme aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

### Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver

Les Jeux Olympiques d'hiver à Lillehammer en 1994 ont représenté un tournant en matière de gestion environnementale dans l'histoire des Jeux Olympiques. Suivant cette philosophie, la durabilité et l'héritage sont des éléments clés du concept des Jeux de 2022 à Oslo. Une évaluation environnementale stratégique a influencé le choix des emplacements des sites, les critères de conception et l'utilisation de l'héritage.

Neuf installations existantes seront utilisées (la plupart d'entre elles nécessiteront des travaux de constructions permanentes), minimisant ainsi les impacts potentiels sur des écosystèmes fragiles.

Le dossier de la ville requérante indique qu'un certain nombre de nouveaux sites de compétition et autres seront construits à Oslo, principalement dans la partie est de la ville. Ces sites font partie d'une stratégie de régénération de la zone. Le seul site extérieur à construire à Oslo concerne le biathlon et permettrait de réhabiliter un ancien site d'enfouissement de déchets.

Le plan de développement durable pour les Jeux est complet et identifie des thèmes clés alignés sur les stratégies de la ville et de la région :

- Développement urbain durable
- Préservation et renforcement des infrastructures d'assainissement de l'air et de l'eau
- Climat et énergie
- Approvisionnements durables
- Gestion environnementale, participation et contrôle

L'accent est mis sur des considérations d'ordre éthique et social ainsi que sur un niveau élevé de transparence et l'engagement des parties prenantes.

Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver	
Minimum	Maximum
8.5	9.5

## 7. Hébergement

### Nombre de chambres

L'inventaire de l'hébergement pour Oslo 2022 comprend 20 700 chambres de catégorie 2 à 5 étoiles :

- 19 550 chambres existantes de catégorie 2 à 5 étoiles
- 142 chambres prévues de catégorie 4 étoiles
- 1000 chambres supplémentaires dans un village des médias (3 étoiles)

Pour répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver (24 200 chambres), Oslo 2022 propose d'utiliser 4 000 chambres dans des appartements résidentiels, campus universitaires et chambres d'hôte non classés.

97% (23 500) des chambres requises existent déjà.

Les médias seraient logés dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles et des résidences universitaires, ainsi que dans un village des médias d'une capacité de 1 000 chambres à Oslo. Le village des médias serait financé par des fonds privés et serait reconverti après les Jeux en bâtiments résidentiels ou en appartements protégés, avec un espace commercial.

Le nombre d'hébergements dans des hôtels pour les spectateurs semble limité. Les spectateurs seraient logés dans d'autres établissements, tels que chalets haut de gamme, bateaux de croisière, campings et résidences universitaires.

### Concept de l'hébergement

Il existe un bon choix d'hôtels 3, 4 et 5 étoiles.

Un total d'environ 13 000 chambres dans des établissements existants, prévus et supplémentaires de catégorie 2 à 5 étoiles se trouveraient dans un rayon de 10 km des divers centres des Jeux.

S'agissant de la répartition des hébergements entre la ville et la zone de montagne, le nombre de chambres de catégorie 2 à 5 étoiles dans la zone de montagne (1 400 chambres) semble très bas. Toutefois, il y a également 2 400 chambres dans d'autres établissements d'hébergement (non classés).

Les tarifs moyens en vigueur pour 2013 fournis par "Innovation Norway, Travel and Culture" sont de USD 195 - USD 354.

Hébergement	
Minimum	Maximum
7	8

## 8. Transport

### Concept et infrastructure de transport

Oslo, capitale de la Norvège, est une ville en croissance rapide qui compte actuellement 624 000 habitants environ. Elle bénéficie d'une bonne connectivité par voie terrestre avec les autres villes norvégiennes et aérienne avec d'autres villes internationales. Elle dispose d'un solide réseau de transport public basé sur le rail.

Le concept des Jeux repose sur deux zones, Oslo et Lillehammer.

À Oslo, les 11 sites de compétition et le stade olympique se situent dans un rayon de 17 km du village olympique, avec une accessibilité généralement bonne. Il est proposé de réduire la circulation de 25 % pour assurer la fiabilité des opérations de transport en ville et mettre en œuvre l'important dispositif de gestion de la circulation nécessaire qui est envisagé pendant les Jeux. Outre le réseau moderne de transport public existant, certains investissements ciblés sont budgétisés, essentiellement pour la modernisation d'une ligne de métro et la mise à niveau de routes locales à proximité des sites de compétition.

À Lillehammer, deux des trois sites de compétition se trouvent dans un rayon de 11 km (15 minutes) du village olympique de Lillehammer, dans la vallée parcourue par une route à deux voies. Dans la même zone, les épreuves alpines de vitesse se dérouleraient à 45 km (40 minutes) du village olympique de Lillehammer.

Une ligne de chemin de fer régionale existante, de bonne qualité, ainsi qu'une autoroute à quatre voies nécessitant peu de travaux d'aménagement pour répondre aux besoins des Jeux relient les deux zones.

### Aéroport

L'aéroport international d'Oslo est un aéroport moderne de forte capacité pouvant amplement servir de porte principale d'accès pour les Jeux Olympiques d'hiver. L'aéroport est bien relié aux villes d'Oslo et de Lillehammer par un service ferroviaire moderne moyennant un temps de trajet respectivement de 25 minutes et d'une heure 40 minutes.

L'aéroport de Moss à Rygge et l'aéroport de Sandefjord à Torp pourraient également être utilisés, si nécessaire.

### Distances et temps de trajet

À l'intérieur des deux zones compactes, les temps de trajet sont bons. À Oslo, tous les sites sont à moins de 25 minutes (17 km) du village olympique d'Oslo et à Lillehammer, tous les sites sont à moins de 40 minutes (45 km) du village olympique de Lillehammer.

Les deux zones d'Oslo et de Lillehammer (à 185 km l'une de l'autre) sont reliées par autoroute (deux heures et 20 minutes en car) et par le rail (deux heures et dix minutes en train).

### Faisabilité et héritage

Le concept de transport général, basé sur l'infrastructure existante, est réalisable.

Transport	
Minimum	Maximum
7.5	8.5

## 9. Contrôle du dopage

La Norvège dispose d'une Organisation nationale antidopage (ONAD) de premier plan et bien respectée qui aide d'autres ONAD à améliorer leurs compétences et la qualité des programmes. Il n'y a pas de loi antidopage spécifique au sport mais le code pénal interdit le dopage d'une manière générale dans la société; l'importation et le trafic de substances illicites sont illégaux. Oslo dispose d'un laboratoire accrédité par l'AMA situé près du village olympique proposé mais une mise à niveau serait nécessaire pour l'accueil des Jeux.

Contrôle du dopage	
Minimum	Maximum
9	10

## 10. Sûreté et sécurité

Le taux de criminalité à Oslo est faible et la capitale norvégienne est considérée comme étant une ville sûre et sans danger pour les résidents et les visiteurs.

La police norvégienne est constituée d'un corps national de professionnels extrêmement bien entraînés. Elle jouit d'un niveau élevé de confiance et de soutien de la part de la population.

La Norvège a accueilli avec succès les Jeux Olympiques d'hiver de 1994 à Lillehammer et Oslo est l'hôte de nombreuses compétitions sportives sur neige de niveau international; la police est bien expérimentée dans la gestion de tels événements.

Les effectifs policiers réguliers dans la région d'Oslo semblent assez faibles pour une édition des Jeux Olympiques d'hiver et nécessiteraient l'assistance des forces armées.

Les agences de sécurité sont très bien équipées, technologiquement compétentes, et utilisent l'anglais comme seconde langue de travail.

Une chaîne de commandement centrale est proposée pour toutes les agences de sécurité et les services civils d'urgences, soutenus par les forces armées si nécessaire.

Les opérations de sécurité devraient être gérables compte tenu du théâtre des opérations relativement compact pour la sûreté et la sécurité, et de l'expérience préalable dans l'organisation de compétitions internationales de sports d'hiver.

Sûreté et sécurité	
Minimum	Maximum
8	9

## 11. Télécommunications

La Norvège fait partie de l'Espace économique européen. Le cadre réglementaire et institutionnel est favorable à la concurrence et à la diversité.

La Norvège et Oslo disposent d'une infrastructure de télécommunications ultramoderne. Les réseaux mobiles norvégiens sont assez développés et il est prévu que plus de 90 % de la population ait accès à la 4G d'ici fin 2015. La ville d'Oslo est très bien équipée en services haut débit à large bande. En 2013, la division mobile de l'opérateur en place détenait plus de 50 % du marché.

Selon Oslo 2022, les autorités sont prêtes à allouer les fréquences nécessaires à l'accueil des Jeux, mais la garantie remise par l'Inspection norvégienne des postes et télécommunications indique qu'il est impossible de certifier que des fréquences en nombre suffisant seront attribuées au CIO. La solution proposée par Oslo 2022, à savoir que des fréquences supplémentaires soient demandées ou que des fréquences existantes soient mises à disposition par d'autres fournisseurs, devrait être discutée plus en détail si Oslo devenait ville candidate.

Télécommunications	
Minimum	Maximum
8	9

## 12. Énergie

Oslo possède un réseau extrêmement bien développé auquel des améliorations sont constamment apportées. Près de 95 % de l'énergie produite provient de l'énergie hydraulique.

Il a été expliqué au groupe de travail que l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins des Jeux serait acheminée depuis deux transformateurs différents reliés à différents secteurs du réseau.

Oslo 2022 a estimé que la demande d'énergie pour les Jeux devrait avoisiner les 35-40 MW, ce qui est jugé peu élevé.

Énergie	
Minimum	Maximum
8.5	9.5

## 13. Aspects juridiques, immigration et formalités douanières

### Aspects juridiques

Les documents de candidature indiquent qu'il n'y a aucun obstacle juridique à l'organisation d'une édition des Jeux Olympiques d'hiver à Oslo en 2022, mais que certains amendements à la législation norvégienne pourraient s'avérer nécessaires afin de répondre aux besoins des Jeux.

### Immigration et formalités douanières

#### Réglementation régissant l'entrée dans le pays hôte

Pour pouvoir entrer sur le territoire norvégien, tous les étrangers seraient en principe soumis à une procédure de demande de visa, mais des dispenses/mesures visant à faciliter la délivrance des visas pourraient s'appliquer. Ainsi, les ressortissants des pays nordiques et des pays membres de l'Espace économique européen (EEE), les titulaires d'une autorisation de séjour obtenue dans un État signataire des accords de Schengen et les ressortissants d'autres pays avec lesquels la Norvège a conclu un accord de dérogation concernant l'obligation de solliciter un visa ne seraient pas tenus d'obtenir un visa d'entrée.

Le gouvernement norvégien a donné l'assurance que les détenteurs d'une carte d'identité et d'accréditation olympique seraient autorisés à entrer en Norvège pour y exercer leurs fonctions olympiques, sous réserve du respect des dispositions figurant dans la loi sur l'immigration, lesquelles ne sont pas précisées. Cette garantie comprend l'engagement d'accélérer le processus en travaillant en coordination avec les États membres de l'espace Schengen et de faciliter les procédures de demande/délivrance des visas conformément à la réglementation européenne.

#### Permis de travail / Réglementation

Les documents de candidature indiquent que tous les travailleurs étrangers seraient soumis à une procédure de demande d'autorisation de séjour, mais que des dispenses/mesures visant à faciliter la délivrance des autorisations s'appliqueraient. Une autorisation de séjour est nécessaire pour quiconque désire travailler en Norvège, si ce n'est pour les citoyens des pays membres de l'EEE et de la Suisse ainsi que pour certains professionnels (représentants des médias, athlètes) qui peuvent travailler pendant 90 jours au maximum sans avoir à demander un permis de séjour. Les membres de la famille olympique et d'autres personnes pourraient aussi se voir accorder une autorisation de séjour "à des fins culturelles diverses", ce qui leur permettrait de séjourner et de travailler en Norvège au-delà de la limite de 90 jours.

En règle générale, le personnel des médias et les salariés qui travaillent pour des employeurs étrangers seraient soumis aux dispositions de la loi norvégienne sur l'environnement de travail.

#### Importation et exportation de marchandises

Les documents de candidature confirment que les marchandises importées pour une utilisation lors d'événements sportifs internationaux ainsi que les marchandises apportées dans le pays par les athlètes à titre d'effets personnels peuvent être exonérées de droits de douane et de taxes.

### Garanties

Toutes les garanties demandées ont été apportées. Elles sont claires et satisfaisantes dans l'ensemble.

Concernant la garantie remise par le Ministère de la Culture, la primauté des Règles antidopage du CIO sur toute autre loi antidopage applicable devrait être confirmée durant la deuxième phase de la procédure de candidature si Oslo devenait ville candidate, conformément aux exigences du CIO.

Aspects juridiques, immigration et formalités douanières	
Minimum	Maximum
7	9

## 14. Soutien du gouvernement et du public

La Norvège est une monarchie parlementaire. Le gouvernement est placé sous la conduite du premier ministre et de ses ministres de haut rang. Le pouvoir législatif est confié au Parlement. Le pouvoir politique s'exerce essentiellement au niveau national. Les autorités locales et régionales n'ont de compétences que dans la stricte mesure des pouvoirs qui leur sont conférés par le Parlement. Les autorités locales sont principalement en charge de l'éducation, des services sociaux et de la santé.

La candidature d'Oslo est conduite et pleinement soutenue par le conseil municipal d'Oslo, les communes partenaires et les comtés concernés. Au niveau national, la demande de financement et de garantie de l'État sera soumise au Parlement à l'automne 2014.

Le comité de candidature comprend les membres du CIO en Norvège, des représentants du CNO/CNP, la municipalité d'Oslo et toutes les communes associées au projet olympique. Le comité de candidature a précisé que l'État, représenté par le Ministère de la Culture, serait associé au comité "d'une manière appropriée".

À l'automne 2013, un référendum a été organisé dans la ville d'Oslo sur le bien-fondé d'une candidature à l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver en 2022. 55 % des personnes interrogées se sont déclarées en faveur de la candidature et 45 % contre.

Il ressort d'un sondage d'opinion commandé par le comité de candidature début 2014 que la population norvégienne soutient le projet olympique à 36 %. Le sondage du CIO effectué à Oslo et dans les municipalités voisines indique que 36 % des personnes interrogées sont en faveur de l'organisation des Jeux à Oslo et 50 % contre.

Soutien du gouvernement et du public	
Minimum	Maximum
5	7

## 15. Finances et marketing

Le budget du COJO serait financé à la fois par les secteurs public et privé. Comme indiqué dans le dossier de la ville requérante, les subventions publiques représenteraient plus de 50 % des recettes du COJO. Cette part pourrait être réduite grâce à une augmentation des revenus provenant du parrainage et du secteur privé.

Oslo a fourni les garanties demandées concernant l'établissement d'un accord sur le programme de marketing conjoint et la participation au programme TOP.

Les revenus commerciaux escomptés par Oslo se répartissent comme suit :

Catégorie	Revenus (en millions d'USD)
Parrainage	181
Vente de billets	169
Licences	57
Autres	216
<b>TOTAL</b>	<b>623</b>

Les revenus de parrainage sont peu élevés par rapport à de précédentes éditions des Jeux Olympiques d'hiver et les estimations pourraient paraître prudentes compte tenu de la robustesse de l'économie norvégienne. Le faible niveau des recettes de parrainage escomptées explique l'importante subvention publique inscrite au budget du COJO. Les prévisions de revenus provenant des licences sont conformes à un marché favorable aux produits de marque. Dans l'ensemble, les revenus commerciaux d'Oslo sont considérés comme atteignables. Les recettes provenant de la vente des billets semblent peu élevées si l'on tient compte de la passion de la Norvège pour les sports d'hiver et du niveau de revenus moyens, mais elles pourraient cadrer avec le projet visant à maintenir le prix des billets à un niveau raisonnable.

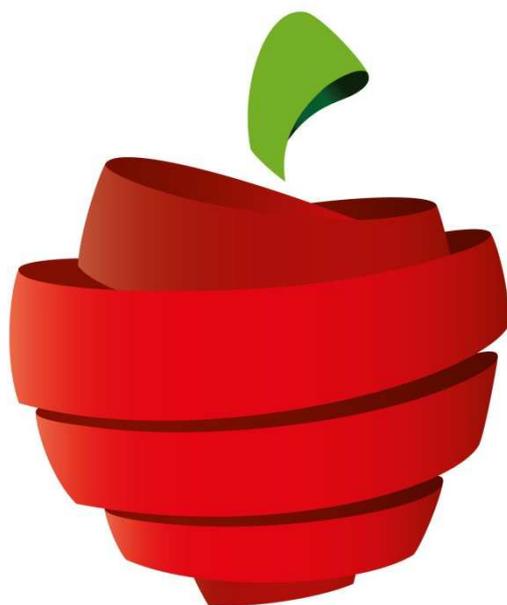
Le montant des investissements en capitaux pour les sites de compétition et autres s'élève à USD 2,753 milliards. Ce montant comprend USD 728 millions pour 13 sites de compétition, dont un (USD 55 millions) est prévu indépendamment de la tenue des Jeux. Huit installations existantes seront modernisées au moyen de travaux de constructions permanentes pour un coût estimé à USD 191 millions. La plupart des dépenses prévues pour les sites doivent être financées par le secteur public. La somme de USD 2,025 milliards, provenant essentiellement du secteur privé, est budgétisée pour les villages olympiques, le village des médias, le stade où se dérouleront les cérémonies d'ouverture et de clôture, ainsi que le Centre Principal des Médias. Le comité de candidature a indiqué qu'Oslo avait besoin de logements et qu'il était courant en Norvège que des sociétés privées se chargent des projets immobiliers. Ces investissements n'auront lieu que si Oslo se voit confier l'organisation des Jeux.

La Norvège compte près de cinq millions d'habitants et la ville d'Oslo 624 000. La Norvège est la 23<sup>e</sup> économie mondiale, avec un produit intérieur brut (PIB) nominal d'environ USD 511 milliards et un PIB nominal par habitant de USD 100 300, soit l'un des plus élevés (source : FMI, 2013). Pour la période 2014-2018, l'Economist Intelligence Unit prévoit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 2 à 3 % (état au mois d'avril 2014).

Même si la Norvège a une population peu nombreuse, son économie est solide et semble avoir une capacité suffisante pour supporter les investissements prévus pour les sites de compétition et autres nécessaires à l'accueil des Jeux, pour autant que les partenariats avec le secteur privé soient conclus comme prévu et les engagements du gouvernement fournis.

- Notation des risques par pays établie par la Coface : A1

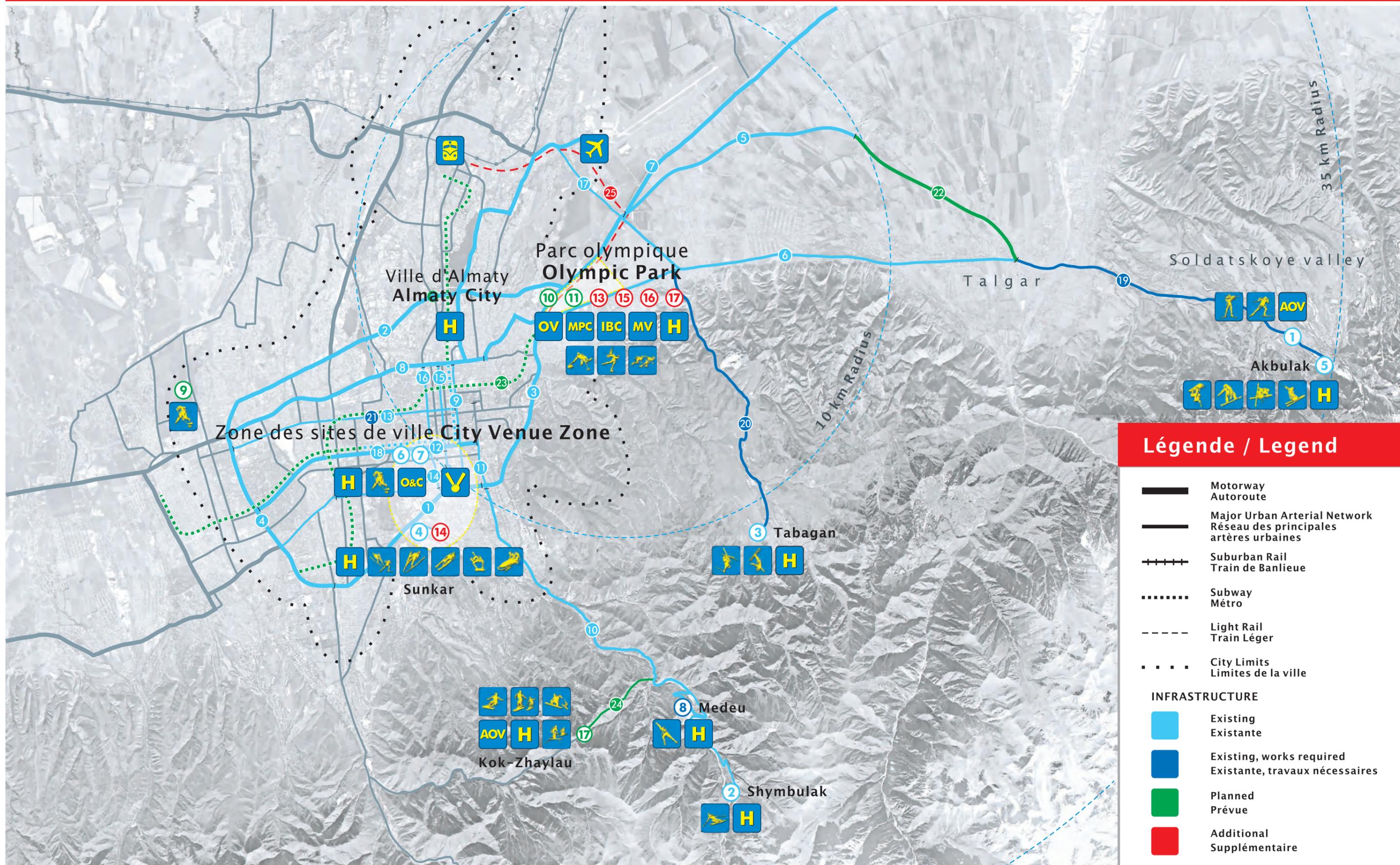
Finances et marketing	
Minimum	Maximum
6.5	8.5



# ALMATY 2022

APPLICANT CITY

# Plan B – Infrastructure de Transport et site sportif / Map B – Transport Infrastructure and Sport Venues



## Légende / Legend

- Motorway  
Autoroute
  - Major Urban Arterial Network  
Réseau des principales artères urbaines
  - Suburban Rail  
Train de Banlieue
  - Subway  
Métro
  - Light Rail  
Train Léger
  - City Limits  
Limites de la ville
- INFRASTRUCTURE**
- Existing  
Existante
  - Existing, works required  
Existante, travaux nécessaires
  - Planned  
Prévue
  - Additional  
Supplémentaire



1 : 125 000

# 1. Vision et héritage

## Vision

Almaty a pour ambition de proposer des Jeux Olympiques d'hiver compacts dans un paysage de montagne. En démontrant sa capacité à organiser des événements de sports d'hiver, Almaty aspire à devenir un lieu pour la tenue régulière de manifestations sportives internationales et une destination touristique d'hiver de classe mondiale.

Située sur les contreforts de l'Altaï, au cœur de la Route de la soie qui reliait l'Europe à l'Asie, la ville d'Almaty souhaite apporter les Jeux Olympiques d'hiver à un pays dont la croissance est rapide, les traditions anciennes, et qui est une société séculaire multiethnique et multiculturelle où 40 % de la population a moins de 24 ans.

La candidature est en adéquation avec les plans de développement à long terme de la ville et du pays visant à poursuivre le développement de l'infrastructure régionale d'Almaty. Elle s'appuie par ailleurs sur l'héritage laissé par l'accueil des Jeux Asiatiques d'hiver en 2011 et sur le fait que la ville ait été choisie comme organisatrice de l'Universiade d'hiver en 2017.

## Héritage

Outre le rayonnement de la région d'Almaty au niveau international, la candidature prévoit que l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver en 2022 permettrait de :

- créer un sentiment de fierté nationale et inspirer un mode de vie actif et sain;
- dynamiser le développement économique et créer de nouveaux emplois;
- agir comme catalyseur de développement urbain;
- promouvoir la région d'Almaty comme une destination pour le sport, le tourisme et les congrès en Asie centrale;
- sensibiliser davantage à la question du handicap et améliorer les conditions et les débouchés offerts aux personnes souffrant de handicap;
- développer davantage l'Institut des volontaires sportifs créé en 2010.

## 2. Concept des Jeux et sites de compétition

Almaty présente un concept relativement compact pour les sites en ville et en montagne, tous les sites en montagne se trouvant à l'est et au sud de la ville. Depuis le centre proposé des Jeux (village olympique d'Almaty), tous les sites en ville se trouvent dans un rayon de 20 km, et les sites en montagne se trouvent dans un rayon de 32 km. Le village olympique d'Almaty serait bien placé dans le parc olympique proposé, dans la périphérie nord-est de la ville.

Le plan directeur d'Almaty comprend :

**Ville** – six sites de compétition, le village des médias, la zone hôtelière principale, le CIRTV/ CPP, la place des médailles, et le stade olympique pour les cérémonies d'ouverture et de clôture.

- Parc olympique : deux sites de compétition (patinage artistique/patinage de vitesse sur piste courte et curling), le village olympique d'Almaty, les hôtels de la famille olympique, le village des médias, et le CIRTV/ CPP
- Complexe Sunkar – deux sites de compétition (saut à ski/combiné nordique et sports de glisse)
- Deux sites de compétition indépendants (hockey sur glace 1 et 2)

### Montagne

- Six sites de compétition indépendants (ski acrobatique, snowboard/ski acrobatique (2), patinage de vitesse, ski alpin, biathlon/ski de fond); logements supplémentaires pour les athlètes/villages sur le site de snowboard/ski acrobatique de Kok-Zhaylau et près du site de biathlon/ski de fond.

Au total, 58 % des sites de compétition existent et 42 % doivent être construits. Sur les sept sites existants, tous nécessiteraient des travaux de constructions permanentes et les cinq sites restants seraient nouveaux. Après les Jeux, l'héritage des sept sites existants perdurerait, tandis que l'investissement dans les nouveaux sites offrirait des possibilités supplémentaires pour l'entraînement de la nouvelle génération d'athlètes, l'accueil de divers événements et l'utilisation en tant que centres de loisirs.

Sur les sept sites existants, les travaux de constructions permanentes pour quatre sites seraient financés par des fonds publics et les trois autres au moyen d'un partenariat public/privé. Sur les trois sites prévus, deux seraient financés par des fonds publics et un par un partenariat public/privé. Les deux sites supplémentaires seraient financés par des fonds publics.

Le développement des sites de patinage artistique/patinage de vitesse sur piste courte et de curling est intégré dans le concept général du parc olympique. Si ces deux sites de compétition sont financés par des fonds publics, les sites clés autres que les sites de compétition (village olympique, village des médias, hôtels et CIRTV/ CPP) doivent être financés par le secteur privé ou par un partenariat public/privé. Les zones du parc olympique financées par le secteur privé sont soumises aux conditions du marché, ce qui impliquerait certains risques pour le développement général du parc olympique.

Le village olympique d'Almaty serait situé à moins de 28 minutes de six sites de compétition dans la ville.

Les temps de trajet depuis le village olympique d'Almaty jusqu'à cinq sites de montagne oscillent entre 32 et 50 minutes. Le temps de trajet le plus long est de 60 minutes jusqu'au site de ski alpin à Shymbulak. Toutefois, ce site serait à 20 minutes de l'hébergement supplémentaire proposé pour les athlètes à Kok-Zhaylau.

Le temps de trajet depuis le village olympique d'Almaty jusqu'à l'hébergement supplémentaire proposé à Kok-Zhaylau pour les athlètes serait d'environ 35 minutes.

Concept des Jeux et sites de compétition	
Minimum	Maximum
6	8.5

### 3. Village(s) olympique(s)

#### Emplacement

Avec une capacité prévue de 5 500 lits et compte tenu du fait que la plus longue distance jusqu'à un site de compétition depuis le village olympique serait de 32 km, il est possible d'héberger tous les athlètes et officiels d'équipe dans le village olympique d'Almaty situé dans le parc olympique.

- À environ 30 km au sud à Kok-Zhaylau (site du snowboard/ski acrobatique), le comité de candidature propose un hébergement pour 600 athlètes.
- À environ 32 km à l'est du village olympique d'Almaty à Akbulak, un hébergement est proposé pour les athlètes et officiels d'équipe près du site de biathlon/ski de fond.

Étant donné l'importante différence d'altitude entre le village olympique d'Almaty (à une altitude de 700 m) et les sites des sports d'endurance comme le patinage de vitesse (1 720 m d'altitude) et le ski de fond/biathlon (1 500 m), les logements additionnels proposés pour héberger les athlètes concourant sur ces deux sites devraient être envisagés comme villages olympiques supplémentaires.

#### Concept général du village olympique et héritage

La propriété du terrain et la construction du village olympique d'Almaty devraient être précisées. Un terrain supplémentaire pour le restaurant principal, le centre des transports et les autres infrastructures de service est sur le point d'être acquis. La construction du village olympique d'Almaty dépend de l'attribution de l'organisation des Jeux à la ville.

S'agissant de l'hébergement/du village de Kok-Zhaylau (prévu en tant que construction permanente pour un futur hébergement dans la station de ski de Kok-Zhaylau), Almaty 2022 a indiqué au cours d'une visioconférence qu'une étude environnementale est en cours et qu'en fonction des résultats, un autre site conforme au concept général des Jeux devrait éventuellement être envisagé.

Le nombre total de lits (5 500 et 600) dépasse les besoins des Jeux Olympiques d'hiver mais la répartition entre les villages devrait être repensée.

Le financement du village olympique d'Almaty se ferait via un partenariat public/privé, le gouvernement municipal fournissant le terrain. Des investisseurs privés financeraient les travaux de construction des installations commerciales et résidentielles au parc olympique, y compris le village olympique.

Après les Jeux, les appartements du village olympique d'Almaty seraient transformés en résidences disponibles sur le marché tandis que l'hébergement situé dans la station de ski de Kok-Zhaylau serait transformé en logements de tourisme.

Village(s) olympique(s)	
Minimum	Maximum
4.5	8

## 4. Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Almaty propose un Centre Principal des Médias (CPM) dans un nouveau centre des congrès dont la construction est prévue afin d'héberger le CIRTV/CPP. Le centre des congrès serait construit dans le parc olympique près du village olympique d'Almaty et du village des médias d'Almaty. Ce site est au cœur des sites de compétition d'un point de vue géographique. Les sites de la ville sont tous dans un rayon de 20 km et les sites en montagne dans un rayon de 32 km du CIRTV/CPP d'Almaty. Deux sites de compétition (patinage artistique/patinage de vitesse sur piste courte et curling) seraient accessibles à pied.

Étant donné les distances relativement courtes et les temps de trajet modérés jusqu'aux sites de compétition, Almaty n'envisage pas de proposer un centre des médias en montagne. Les sites seraient prévus avec les centres des médias et les installations de soutien à la diffusion nécessaires.

Le CPM d'Almaty serait hébergé dans une nouvelle structure permanente d'environ 80 000 m<sup>2</sup>, avec 30 000 m<sup>2</sup> de zone extérieure adjacente pour le parc d'antennes paraboliques, les structures d'aménagement et le complexe logistique. 30 000 m<sup>2</sup> supplémentaires seraient disponibles pour le centre des transports et le parking.

Les dates d'occupation du CIRTV/CPP répondent aux besoins des Jeux.

Après les Jeux, le CPM d'Almaty serait utilisé comme centre des congrès.

Le financement du CPM d'Almaty se ferait via un partenariat public/privé. Le gouvernement municipal allouerait le terrain et financerait la construction des infrastructures et des installations de transport. Des investisseurs privés assureraient le financement et la construction du CIRTV et du CPP.

Si la construction du centre des congrès devrait être achevée en 2020, un risque demeure quant à sa mise en œuvre tant que l'investisseur privé n'a pas été déterminé. Si les investisseurs privés sont trouvés pour le CPM et pour les autres structures du parc olympique proposé, le plan serait bon.

CIRTV / CPP	
Minimum	Maximum
5.5	8

## 5. Expérience sportive

Almaty possède une certaine expérience dans l'organisation de Jeux multisportifs, notamment les Jeux Asiatiques d'hiver en 2011. La ville accueillera en outre la prochaine Universiade d'hiver en 2017 (11 disciplines de sports d'hiver). Elle a en revanche une expérience très limitée s'agissant de l'organisation d'épreuves de Coupe du monde ou de Championnats du monde en sports d'hiver.

Expérience sportive	
Minimum	Maximum
4.5	7

## 6. Environnement et météorologie

### Dates proposées et conditions météorologiques

Almaty propose de tenir les Jeux du 4 au 20 février.

Les données présentées dans le dossier de la ville requérante et complétées par les réponses données durant la visioconférence confirment que les conditions météorologiques sont satisfaisantes.

Les conditions météorologiques font état d'un vent faible et de températures froides. Il y a en moyenne six jours de précipitations et huit jours de brouillard durant la période proposée pour les Jeux. La hauteur moyenne de neige est de 17 cm dans la ville et de 65 cm dans les sites de montagne.

La ville d'Almaty se trouve à 862 m d'altitude et les sites de montagne entre 1 000 m (saut à ski) et 2 260 m (ski alpin).

### Conditions environnementales actuelles

Le Kazakhstan a fait des progrès en ce qui concerne la modernisation du cadre réglementaire et institutionnel dans le domaine de l'environnement, mais il reste des défis à relever s'agissant de la gestion adéquate de l'impact environnemental des industries et secteurs tels que la gestion des déchets.

La qualité de l'air dans la ville d'Almaty est mauvaise selon diverses sources, principalement en raison des émissions des véhicules, même si la composante industrielle n'est pas à négliger. La situation est exacerbée par l'utilisation de carburants de faible qualité qui entraînent des émissions d'autres substances toxiques.

Le dossier de la ville requérante indique que l'eau potable provient de sources naturelles (rivières et lacs de montagne alimentés par des glaciers), qu'elle fait l'objet d'une surveillance régulière et qu'elle est sûre. Cependant, les données fournies ne correspondent pas aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Almaty se trouve sur une ligne de faille et est exposée aux séismes. Les règles de construction locales spécifient des normes de construction sûres pour les zones sismiques et la ville a des systèmes et des structures institutionnelles en place pour surveiller l'activité sismique et y répondre.

Les principales mesures environnementales actuellement prises ou envisagées par le département d'Almaty chargé des ressources naturelles et de la régulation de la gestion de la nature sont les suivantes :

- Réduction des émissions nocives
- Moyens de transport plus écologiques et carburants plus propres
- Améliorations en ce qui concerne la gestion des déchets

### Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver

Si sept des 12 sites sportifs existent déjà, un nombre considérable d'autres projets est proposé en ce qui concerne l'infrastructure et les sites autres que de compétition, ainsi que des travaux de constructions permanentes pour rénover les sites existants.

Tous les travaux doivent respecter les normes environnementales nationales, notamment la prescription relative aux études d'impact sur l'environnement.

Le projet de développement proposé à Kok-Zhaylau est situé dans une zone naturelle potentiellement sensible à l'intérieur du parc national d'Ile-Alatau. Des études de faisabilité environnementale sont en cours.

Le comité de candidature indique que d'autres sites sont disponibles à l'intérieur de la zone olympique existante proposée.

Le parc olympique est prévu dans une zone non développée constituée d'anciens terrains agricoles au nord-est de la ville. L'intention est de faire de cette zone un exemple de développement durable.

En dépit des nombreux défis à relever par la ville et le pays sur le plan environnemental, les Jeux représenteraient un catalyseur en faveur d'améliorations significatives.

Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver	
Minimum	Maximum
5	6

## 7. Hébergement

### Nombre de chambres

L'inventaire de l'hébergement pour Almaty 2022 comprend 18 200 chambres de catégorie 2 à 5 étoiles :

- 5 500 chambres existantes de catégorie 2 à 5 étoiles
- 5 300 chambres prévues de catégorie 2 à 5 étoiles
- 4 500 supplémentaires de catégorie 2 à 5 étoiles
- 3 000 chambres dans un village des médias additionnel (3 étoiles)

Pour répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver (24 200 chambres), Almaty 2022 nécessiterait l'utilisation de 6 000 chambres dans des appartements supplémentaires.

Le plan d'Almaty qui est d'offrir d'ici à 2022 environ 10 000 chambres dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles, 3 000 chambres dans un village des médias et 6 000 chambres dans des appartements semble ambitieux par rapport à l'inventaire actuel.

Les médias seraient logés dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles, ainsi que dans un village des médias d'une capacité de 3 000 chambres, comme mentionné ci-dessus. Le village des médias serait financé par des fonds privés et vendu sur le marché privé après les Jeux.

Les possibilités d'hébergement pour les spectateurs semblent limitées. Il s'agit principalement d'autres solutions d'hébergement et de résidences universitaires.

### Concept de l'hébergement

Un total d'environ 11 500 chambres dans des établissements existants, prévus et supplémentaires de catégorie 2 à 5 étoiles se trouveraient dans un rayon de 10 km des divers centres des Jeux.

S'agissant de la répartition des hébergements entre la ville et la montagne, le nombre de chambres de catégorie 2 à 5 étoiles dans la zone de montagne (1 600 chambres) semble très bas.

Les tarifs moyens en vigueur pour 2014 fournis par l'office du tourisme sont de USD 100 - USD 400. Si Almaty devient ville candidate, des explications plus précises devront être données concernant les normes de classification utilisées et les normes de qualité des appartements prévus.

Accommodation	
Minimum	Maximum
5	6.5

## 8. Transport

### Concept et infrastructure de transport

Almaty est une ville en croissance rapide dont la population s'élève actuellement à 1,5 million d'habitants. L'accessibilité internationale est assurée par son aéroport international, tandis que l'infrastructure nationale de transport terrestre est en cours de reconstruction progressive.

Le concept des Jeux est relativement compact et organisé autour d'un parc olympique (comprenant un village olympique et un village des médias) dans le nord-est de la ville qui, d'ici à 2017, sera desservi par le métro urbain déjà en cours d'extension.

La ville a engagé d'importants investissements pour l'amélioration de l'infrastructure de transport, la plupart des travaux étant déjà en cours.

À Almaty, la majorité des investissements liés au transport seront réalisés indépendamment des Jeux Olympiques d'hiver, notamment l'extension de 8,6 km du métro urbain. Une nouvelle ligne de train léger d'une longueur de 16,6 km offrirait un accès supplémentaire par transport public au parc olympique et à l'aéroport.

Les sites de compétition en montagne sont regroupés en trois noyaux composés chacun de six sites de compétition, dont le plus éloigné se trouverait à 31 km (60 minutes) du village olympique.

D'importants travaux de mise à niveau des routes de montagne existantes sont entrepris et permettraient de répondre aux besoins des Jeux. Si les distances sont relativement courtes, la différence d'altitude entre Almaty et les sites de montagne obligerait à porter une attention sérieuse à l'accès routier, en particulier au site de ski alpin de Shymbulak.

### Aéroport

L'aéroport international d'Almaty est proposé comme principale porte d'accès pour les Jeux Olympiques d'hiver. Comme la demande en termes de transport aérien est en rapide augmentation, un projet d'agrandissement de l'aéroport a été annoncé. Une fois les investissements prévus achevés, la capacité estimée de l'aéroport serait suffisante pour répondre aux besoins des Jeux.

Une nouvelle ligne de train léger pour relier l'aéroport à la gare ferroviaire principale, au parc olympique et au réseau de métro permettrait une bien meilleure connectivité entre l'aéroport et la ville d'Almaty.

### Distances et temps de trajet

Les difficultés éventuelles dues à la différence d'altitude entre la ville et les sites de montagne pourraient mettre à mal la fiabilité des temps de trajet potentiellement assez courts.

À Almaty, la disponibilité de routes à voies multiples offrirait des solutions pour mieux gérer la circulation et réduire les encombrements.

Participants et spectateurs auraient besoin d'emprunter les routes à deux voies, la plupart en reconstruction, pour accéder quotidiennement aux sites de compétition en montagne, car la capacité de logement dans la zone de montagne est très limitée. L'accès des résidents et la gestion de la circulation pourraient présenter des difficultés, en particulier dans la vallée de Soldatskoye.

## Faisabilité et héritage

D'une manière générale, le concept de transport d'Almaty 2022 est réalisable et relativement compact. Le réseau de transport public de haute capacité dont dispose la ville bénéficierait d'une série d'améliorations prévues pour les Jeux.

Transport	
Minimum	Maximum
6	8

## 9. Contrôle du dopage

Le Kazakhstan a créé son Organisation nationale antidopage (ONAD) en mars 2013, laquelle fonctionne également comme Organisation régionale antidopage, et a manifesté l'engagement de mener des programmes antidopage efficaces. Une législation antidopage a été mise en place. Almaty dispose d'un laboratoire accrédité par l'AMA qu'il est prévu de mettre à niveau pour répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver.

Contrôle du dopage	
Minimum	Maximum
6	7

## 10. Sûreté et sécurité

Le taux officiel de criminalité est comparable aux villes de taille semblable, même si la petite délinquance est répandue dans les quartiers touristiques.

La police est soumise à un vaste programme de réforme et de perfectionnement en vue d'améliorer sa performance et son professionnalisme. Il y a encore du chemin à faire dans le cadre de ce programme pour amener l'appareil sécuritaire aux normes internationales.

Le corps de police possède une certaine expérience des opérations sécuritaires avec l'accueil des Jeux asiatiques d'hiver en 2011 et Almaty sera l'hôte de l'Universiade d'hiver en 2017.

Un nouvel équipement moderne est progressivement introduit pour améliorer les dispositifs et procédures de sécurité.

La législation nationale prévoit une structure de commandement unique pour la sûreté et la sécurité qui avait déjà été mise en service lors des Jeux asiatiques d'hiver de 2011.

Le théâtre des opérations proposé pour les Jeux Olympiques d'hiver devrait être gérable du point de vue du fonctionnement de la sécurité.

Sûreté et sécurité	
Minimum	Maximum
5	7

## 11. Télécommunications

La réglementation des télécommunications au Kazakhstan relève de la compétence directe du Ministère des Transports et des Communications. Le marché est actif mais il n'est pas entièrement libéralisé.

Le Kazakhstan a de nombreux projets pour la modernisation et le développement de son infrastructure des télécommunications, et la ville d'Almaty est plus développée que les autres villes du pays.

Le taux de pénétration sur le marché de la téléphonie mobile est très élevé, avec un réseau 4G en service et d'autres opérateurs prêts à investir.

Même si le pays est enclavé, les connexions à l'international sont bonnes.

Les politiques restrictives concernant Internet sont quelque peu préoccupantes.

Les deux garanties demandées concernant le contrôle des fréquences devraient être à nouveau soumises lors de la deuxième phase de la procédure de candidature car elles ne satisfont pas pleinement aux exigences du CIO.

Télécommunications	
Minimum	Maximum
5	7

## 12. Énergie

Les principales sources d'énergie sont l'énergie thermique (88 %) et l'énergie hydraulique (12 %).

Le Kazakhstan possède un plan ambitieux visant à moderniser et remplacer les éléments de son réseau d'énergie (production, acheminement et distribution) qui arrivent en fin de vie.

Si des réformes sont menées dans le domaine de la réglementation, si un financement est obtenu pour la mise en œuvre des grands projets de rénovation du système d'énergie et/ou si la production temporaire d'électricité est mieux utilisée, le Kazakhstan pourrait répondre aux besoins des Jeux Olympiques d'hiver en termes d'alimentation électrique.

Énergie	
Minimum	Maximum
4	6

## 13. Aspects juridiques, immigration et formalités douanières

### Aspects juridiques

Les documents de candidature indiquent qu'il ne devrait y avoir aucun obstacle juridique à l'organisation d'une édition des Jeux Olympiques d'hiver à Almaty en 2022. Il y est fait mention de la volonté de l'État d'adopter une loi sur le sport pour appuyer l'organisation des Jeux. La loi sur la culture physique et le sport est en cours de révision et le projet de loi devrait comprendre certaines dispositions de la Charte olympique.

### Immigration et formalités douanières

#### Réglementation régissant l'entrée dans le pays hôte

L'entrée au Kazakhstan se fait sur présentation d'un passeport en cours de validité et d'un visa, à moins qu'un programme de dispense de visas ne soit en place. Des informations complémentaires sur ce programme de dispense de visas devront être fournies au cours de la deuxième phase de la procédure de candidature. Les visas peuvent donner droit à des entrées doubles ou triples, la durée maximum de séjour étant limitée à 30 jours dans tous les cas.

Les autorités nationales ont donné l'assurance que les détenteurs d'une carte d'identité et d'accréditation olympique seraient autorisés à entrer au Kazakhstan pour y exercer leurs fonctions olympiques durant les Jeux Olympiques d'hiver.

#### Permis de travail / Réglementation

Des permis sont théoriquement requis pour travailler au Kazakhstan, mais il existe des exceptions pour les personnes en déplacement professionnel, les athlètes ou les entraîneurs dont le séjour se limite à une certaine durée.

Les documents à fournir afin d'attester de la qualification des travailleurs étrangers et l'éventuelle application de "quotas" et autres "conditions" devraient faire l'objet d'une explication et d'une analyse supplémentaires.

Le dossier de demande de candidature ne traite pas expressément des questions relatives à l'application du droit du travail et des conventions syndicales. De plus amples explications devraient être fournies lors de la deuxième phase de la procédure de candidature.

#### Importation et exportation de marchandises

Le Kazakhstan adopterait des procédures douanières spéciales pour l'importation, par des entités accréditées, de marchandises destinées aux Jeux Olympiques d'hiver et la procédure de dédouanement serait simplifiée.

Les conditions applicables à l'importation des armes pour les compétitions sportives et du matériel photographique, audiovisuel et informatique, ainsi que l'obligation d'enregistrement pour l'importation de certains médicaments exigeraient des explications supplémentaires.

Les documents de candidature indiquent qu'en raison de l'existence d'une union douanière avec la Russie, les procédures d'importation devraient être identiques à celles en vigueur pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2014 à Sotchi.

## Garanties

Toutes les garanties demandées ont été apportées. Elles sont claires et satisfaisantes dans l'ensemble.

Si Almaty accédait à la phase "villes candidates", il faudrait obtenir confirmation du fait que le Code mondial antidopage de l'AMA et les Règles antidopage du CIO prévaudraient non seulement sur les Règles antidopage du Centre national antidopage, mais aussi sur toute autre loi applicable en rapport avec la lutte contre le dopage.

La garantie concernant l'engagement de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la ville d'Almaty remplisse pleinement ses obligations est soumise à la "législation actuelle du Kazakhstan". Confirmation devrait être obtenue, lors de la deuxième phase de la procédure de candidature, que ce libellé ne limite ni ne conditionne la validité de la garantie fournie.

Aspects juridiques, immigration et formalités douanières	
Minimum	Maximum
6	8

## 14. Soutien du gouvernement et du public

Le Kazakhstan est une république avec un gouvernement de type présidentiel. L'actuel président est en place depuis l'indépendance du Kazakhstan en 1991. Le pouvoir législatif central est la prérogative du Parlement. Le Parlement est composé de deux chambres : le Sénat (chambre haute) et la Majilis (chambre basse). Le gouvernement est formé par le président et sa composition entérinée par le Parlement.

Le maire dirige l'administration municipale/régionale et représente le président et le gouvernement de la République au niveau régional. Les instances locales sont habilitées à prendre des décisions telles que prévues par la législation nationale.

La candidature d'Almaty bénéficie du soutien total du gouvernement à tous les niveaux. Le gouvernement national a constitué une commission spéciale pour la candidature, composée des responsables des ministères et des principales agences nationales. Cette commission a pour mission de diriger la candidature et les préparatifs des Jeux. Les instances régionales et locales ont formé des groupes de travail provisoires pour aider à la préparation du dossier de demande de candidature.

Le premier ministre préside le conseil de fondation du comité de candidature. Le maire d'Almaty, le président du CNO et le président de la chambre nationale des entrepreneurs en sont les vice-présidents. Le comité de candidature est également composé de représentants du CNO, des autorités nationales et locales, des athlètes et du secteur privé, ainsi que de membres du fonds "Samruk-Kazyna", lequel détient 583 sociétés, soit 56 % du PIB du Kazakhstan. Toutes les parties prenantes sont bien représentées.

Il ressort d'un sondage d'opinion commandé par le comité de candidature que la population kazakhe soutient le projet olympique à 65 %. Le sondage du CIO effectué à Almaty et dans les municipalités voisines indique que 66 % des personnes interrogées sont en faveur de l'organisation des Jeux à Almaty et 13 % contre.

Soutien du gouvernement et du public	
Minimum	Maximum
6.5	8

## 15. Finances et marketing

Le budget du COJO serait financé à la fois par les secteurs public et privé. Le gouvernement financerait la majeure partie (90 %) du montant total cumulé des budgets COJO et hors COJO.

Almaty a fourni les garanties demandées concernant l'établissement d'un accord sur le programme de marketing conjoint et la participation au programme TOP.

Les revenus commerciaux escomptés par Almaty se répartissent comme suit :

Catégorie	Revenus (en millions d'USD)
Parrainage	<b>700</b>
Vente de billets	110
Licences	<b>125</b>
Autres	120
<b>TOTAL</b>	<b>1 055</b>

Les chiffres ci-dessus tiennent compte d'une correction apportée aux données mentionnées dans le dossier de demande de candidature et confirmée par le comité de candidature (chiffres en **rouge**). Les revenus de parrainage sont peut-être optimistes compte tenu de la taille de l'économie. Ce chiffre devrait être validé durant la deuxième phase de la procédure de candidature (villes candidates). Les revenus commerciaux pourraient n'être atteignables que grâce à un soutien exceptionnel apporté par le secteur privé ou quasi-public.

Le montant des investissements en capitaux pour les sites de compétition et autres s'élève à USD 3,782 milliards. Ce montant comprend USD 2,570 milliards pour trois sites de compétition prévus indépendamment des Jeux. Sept installations existantes seront modernisées au moyen de travaux de constructions permanentes pour un coût estimé à USD 74 millions. La somme de USD 399 millions est budgétisée pour deux sites de compétition qui ne seront construits que si Almaty se voit confier l'organisation des Jeux. La plupart des dépenses prévues pour les sites doivent être financées par le secteur public. La somme de USD 720 millions, provenant essentiellement des secteurs public et privé, est budgétisée pour le parc olympique, le village olympique, le village des médias et le CPM.

Le Kazakhstan compte près de 17 millions d'habitants et la ville d'Almaty 1,5 million. Le Kazakhstan est la 46<sup>e</sup> économie mondiale, avec un produit intérieur brut (PIB) nominal d'environ USD 220 milliards et un PIB nominal par habitant de USD 12 800 (source : FMI, 2013). Pour la période 2014-2018, l'Economist Intelligence Unit prévoit un taux de croissance annuel moyen de l'ordre de 5 à 6 % (état au mois d'avril 2014).

Compte tenu de la taille de l'économie et du fait que cette dernière dépend du pétrole, il pourrait s'avérer difficile de supporter les investissements importants prévus pour les sites de compétition et autres nécessaires à l'accueil des Jeux, à moins que le gouvernement n'apporte un soutien sans précédent et que l'économie ne soit solide.

- Notation des risques par pays établie par la Coface : B

Finances et marketing	
Minimum	Maximum
5	6.5





# PLAN B / MAP B

## Infrastructure Olympique Olympic Infrastructure

- O&C** Site des cérémonies d'ouverture /de clôture  
Opening/Closing Ceremony venue
- OLV** Village olympique  
Olympic Village
- Media** Noyau des hôtels des médias  
Media hotel cluster
- Hotel** Hôtel olympique  
Olympic Hotel
- Main** Zone hôtelière principale  
Main hotel area
- MPC** Centre Principal de Presse (CPP)  
Main Press Centre (MPC)
- IBC** Centre International de Radio et Télévision (CIRTV)  
International Broadcasting Centre (IBC)
- MMC** Centre des médias des sites de montagne (CMM)  
Mountain Media Centre (MMC)

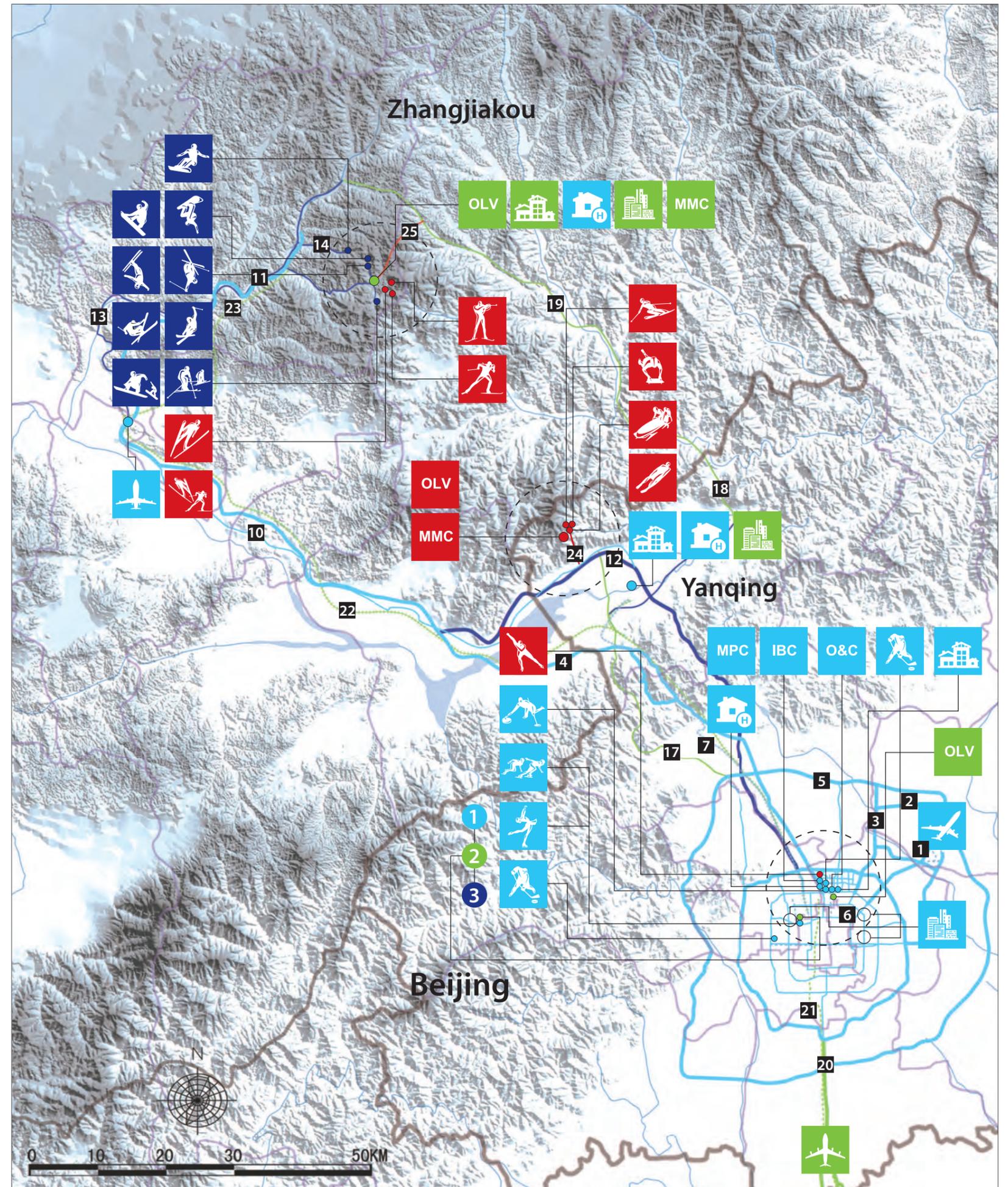
## Infrastructure de transport Transport Infrastructure

- Beijing Capital** Aéroport international de la Capitale de Beijing  
Beijing Capital International Airport
- Beijing New** Nouvel aéroport de Beijing  
Beijing New Airport
- Ningyuan** Aéroport Ningyuan  
Ningyuan Airport
- Motorway** Autoroute  
Motorway
- Urban arterial road** Artère urbaine  
Urban arterial road
- Train** Train
- Subway** Métro  
Subway
- Light rail** Train léger  
Light rail

- Existante, aucune construction permanente  
Existing, no permanent works required
- Existante, construction permanente nécessaire  
Existing, permanent works required
- Prévus  
Planned
- Additionnelle  
Additional

## Sites Sportifs Sports Venues

- Biathlon** Biathlon
- Bobsleigh** Bobsleigh
- Skeleton** Skeleton
- Curling** Curling
- Ice Hockey** Hockey sur glace  
Ice Hockey
- Luge** Luge
- Speed Skating** Patinage de vitesse  
Speed Skating
- Short Track** Patinage de vitesse sur piste courte /Short Track
- Figure Skating** Patinage artistique  
Figure Skating
- Cross Country** Ski de fond  
Cross Country
- Ski Jumping** Saut à ski  
Ski Jumping
- Nordic Combined** Combiné nordique  
Nordic Combined
- Alpine Skiing** Ski alpin  
Alpine Skiing
- Moguls** Bosses  
Moguls
- Aerials** Sauts  
Aerials
- Ski Cross** Ski cross  
Ski Cross
- Ski Halfpipe** Ski half-pipe  
Ski Halfpipe
- Ski Slopestyle** Ski slopestyle  
Ski Slopestyle
- Snowboard Giant Slalom** Snowboard-Slalom géant  
Snowboard Giant Slalom
- Snowboard Cross** Snowboard cross  
Snowboard Cross
- Snowboard Halfpipe** Snowboard - Half-pipe  
Snowboard Halfpipe
- Snowboard Slopestyle** Snowboard - Slopestyle  
Snowboard Slopestyle
- 1** Site d'entraînement pour le patinage de vitesse sur piste courte  
Training Venue for Short Track
- 2** Site d'entraînement pour le patinage artistique  
Training Venue for Figure Skating
- 3** Site d'entraînement pour le hockey sur glace  
Training Venue for Ice Hockey



# 1. Vision et héritage

## Vision

Beijing a pour ambition de dynamiser les sports d'hiver en optimisant l'utilisation des sites existants dans la ville, et en accélérant le développement des sports d'hiver pratiqués en extérieur dans la région montagneuse située au nord de la ville. Beijing 2022 indique qu'avec un marché potentiel de plus de 300 millions de personnes vivant à Beijing et dans la province alentour du Hebei, l'accueil des Jeux Olympiques d'hiver serait l'occasion de développer les sports d'hiver en République populaire de Chine, les Jeux servant de catalyseur pour le développement accéléré d'installations de sports d'hiver de haute facture et durables sur le plan économique.

La planification des Jeux est en adéquation avec le 12<sup>e</sup> plan quinquennal des autorités gouvernementales locales, régionales et nationales associées à la mise à disposition des Jeux et est axée sur la création d'une "ceinture sportive, culturelle et touristique" entre les trois zones proposées pour les Jeux, à savoir Beijing, Yanqing et Zhangjiakou.

Tout en favorisant le développement économique et social, les Jeux sont perçus comme une occasion de promouvoir la santé et le bien-être.

Beijing souhaite consolider le succès et l'héritage des Jeux Olympiques de 2008 en faisant perdurer l'utilisation des sites qui avaient été construits à cette occasion. La ville entend aussi laisser un nouvel héritage grâce à la célébration des sports olympiques d'hiver.

## Héritage

La candidature prévoit que l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2022 permettrait de :

- améliorer la compétitivité de la République populaire de Chine dans les sports d'hiver;
- développer une industrie des sports d'hiver;
- encourager la bonne santé et le bien-être du grand public;
- améliorer l'accessibilité en général et promouvoir davantage le sport auprès des personnes souffrant d'un handicap;
- faire perdurer l'héritage des sites construits pour les Jeux de 2008;
- promouvoir davantage les valeurs olympiques dans la société.

## 2. Concept des Jeux et sites de compétition

Avec un concept en trois zones (une en ville et deux en montagne), le plan directeur de Beijing comprend :

**Zone de Beijing** – cinq sites de compétition pour les sports de glace, dont trois sont situés à moins de 5 km du village olympique proposé à Beijing, un noyau d'hôtels pour les médias, les hôtels de la famille olympique, le CIRTV/CPD et le stade olympique pour les cérémonies d'ouverture et de clôture. Le site le plus éloigné serait à 18 km du village olympique proposé pour Beijing.

- Parc Olympic Green (des Jeux de 2008) – trois sites de compétition : le patinage de vitesse, le curling et le hockey sur glace 2
- Deux sites indépendants pour le patinage artistique/le patinage de vitesse sur piste courte et le hockey sur glace 1

**Zone de Yanqing** – un noyau de deux sites de compétition (un pour les sports de glisse et un pour le ski alpin), le village olympique de Yanqing et le centre des médias en montagne de Yanqing.

Le site du ski alpin (toutes disciplines) à Yanqing dépend de l'attribution des Jeux à la ville. Il semblerait qu'il y ait un risque de faible hauteur de neige naturelle ainsi que de températures maximales assez élevées pendant la journée. Des systèmes d'enneigement de forte capacité seraient requis.

**Zone de Zhangjiakou (Chongli)** – six sites

- Le centre nordique accueille le biathlon, le ski de fond et le saut à ski et trois sites de sports de neige indépendants pour le ski acrobatique, le snowboard et le ski cross/snowboard cross.
- La zone comprend également un village olympique et un centre des médias en montagne. Le temps de trajet du centre nordique jusqu'au noyau d'hôtels des médias et la zone hôtelière principale serait d'environ 10 minutes et depuis les sites du ski acrobatique et du snowboard, de 10-15 minutes.

Au total, 54 % des sites de compétition existent et 46 % seraient des sites permanents supplémentaires, construits uniquement si Beijing se voyait octroyer l'organisation des Jeux. Sur les sept sites existants, trois requièrent des travaux de constructions permanentes, lesquels seraient financés par un partenariat public/privé. Sur les six sites additionnels, deux sites seraient financés par des fonds publics et quatre par un partenariat public/privé.

Après les Jeux, l'héritage des sept sites existants perdurerait, tandis que les investissements dans les nouveaux sites auraient pour objectif de promouvoir le tourisme d'hiver international et national et de développer des sites de sports de glace et de neige.

Le temps de trajet depuis le village olympique de Beijing :

- jusqu'aux sites de compétition dans la zone de Beijing serait de moins de 25 minutes;
- jusqu'au village olympique de Yanqing serait d'une heure 20 minutes;
- jusqu'au village olympique de Zhangjiakou serait long : 2 heures 44 minutes.

Les temps de trajet depuis le village olympique de Yanqing jusqu'aux sites de cette zone prendraient moins de cinq minutes.

Les temps de trajet depuis le village olympique de Zhangjiakou jusqu'aux sites de compétition dans la zone de Zhangjiakou seraient de moins de 15 minutes.

La construction d'une ligne de train à grande vitesse permettrait de réduire ces temps de trajet.

Concept des Jeux et sites de compétition	
Minimum	Maximum
5.5	7.5

### 3. Village(s) olympique(s)

#### Emplacement

Beijing propose trois villages olympiques :

- Le village olympique de Beijing (6 000 lits) serait situé au nord de la ville près du stade national existant. Le site le plus éloigné pour les athlètes hébergés dans ce village serait le site du hockey sur glace (hommes) à 18 km.
- Le village olympique de Yanqing (1 000 lits), à 94 km au nord-ouest du village olympique de Beijing, hébergerait les athlètes de bobsleigh, de skeleton, de luge et de ski alpin avec des sites de compétition à moins d'un kilomètre.
- Le village olympique de Zhangjiakou (3 000 lits) dans la Ville de glace et de neige de Taizicheng, à 243 km au nord-ouest du village olympique de Beijing, hébergerait les athlètes des disciplines de ski nordique, de ski acrobatique et de snowboard. Le site le plus éloigné pour les athlètes hébergés dans ce village serait celui du snowboard à 11 km.

Ces trois villages sont situés au cœur de leur zone respective par rapport aux sites qu'ils desservent et aucune différence d'altitude importante n'est à signaler.

#### Concept général du village olympique et héritage

Les villages olympiques de Beijing et Zhangjiakou sont prévus indépendamment de la tenue des Jeux sur un terrain qui appartient actuellement à un propriétaire privé. La construction du village olympique de Yanqing dépendrait de l'attribution des Jeux à la ville et se ferait sur un terrain qui est actuellement détenu par un propriétaire privé.

Le nombre total de lits dépasse largement les besoins des Jeux. Le nombre et la répartition des lits devraient être repensés.

Après les Jeux, le village olympique de Beijing, lequel serait financé par une entreprise privée, serait transformé en résidences disponibles sur le marché du logement ou en logements locatifs.

Financés par un partenariat public/privé, les villages olympiques de Yanqing et Zhangjiakou seraient transformés en résidences de tourisme.

Village(s) olympique(s)	
Minimum	Maximum
6.5	8

## 4. Centre International de Radio-Télévision (CIRTV) / Centre Principal de Presse (CPP)

Beijing propose une installation existante, avec un emplacement central, le centre national des congrès dans le parc Olympic Green à Beijing (construit pour les Jeux Olympiques de 2008) comme Centre Principal des Médias (CPM) pour héberger le CIRTV et le CPP. Le centre national des congrès dispose d'une surface de 530 000 m<sup>2</sup>, bien plus que les 65 000 m<sup>2</sup> requis pour un CPM aux Jeux d'hiver. Le CPM serait situé à 5 km maximum de trois sites de compétition, et à 15 et 21 km des deux autres sites de compétition des sports de glace.

Les dates d'occupation du CIRTV/ CPP répondent aux exigences du CIO.

Après les Jeux, le CPM retrouverait son utilisation actuelle. Aucun financement n'est nécessaire.

Le centre des médias en montagne dans la zone de Yanqing ferait partie d'une structure en partie permanente et en partie temporaire de 6 000 m<sup>2</sup> bien située proche du village olympique, et avec deux sites accessibles à pied.

Les dates d'occupation du centre des médias de Yanqing répondent aux besoins des Jeux.

Le centre des médias en montagne dans la zone de Zhangjiakou est une structure prévue de 8 000m<sup>2</sup> comprenant des composantes permanentes et temporaires, située dans la Ville de glace et de neige de Taizicheng dans la zone de Chongli près du village olympique. La distance jusqu'aux sites de compétition serait de 3 à 11 km.

Les dates d'occupation du centre des médias en montagne de Zhanqjiakou répondent aux besoins des Jeux.

Le financement et la construction des centres des médias en montagne de Yanqing et de Zhangjiakou s'effectueraient comme suit : les travaux de constructions permanentes par une entreprise privée et un financement et une construction par le gouvernement pour les structures temporaires.

Après les Jeux, les structures temporaires seraient démontées et les installations permanentes de ces deux centres des médias seraient transformées en centre des congrès et centre commercial pour les communautés concernées.

CIRTV / CPP	
Minimum	Maximum
7	8.5

## 5. Expérience sportive

La République populaire de Chine possède une très bonne expérience de l'organisation de manifestations multisportives (Jeux Olympiques de 2008, Universiade (2011), Universiade d'hiver (2009), Jeux Asiatiques (2010), Jeux Asiatiques d'hiver (2007), Jeux Asiatiques de la Jeunesse (2013) ainsi que les prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse d'été à Nanjing).

De plus, Beijing possède de nombreuses années d'expérience dans la tenue d'événements dans les différentes disciplines de l'ISU (patinage artistique et patinage de vitesse sur piste courte) et une certaine expérience s'agissant de l'accueil d'épreuves de curling et de hockey sur glace. Toutefois, d'une manière générale, Beijing manque d'expérience dans l'organisation des épreuves de sports d'hiver pratiqués en extérieur.

Expérience sportive	
Minimum	Maximum
6.5	8

## 6. Environnement et météorologie

### Dates proposées et conditions météorologiques

Beijing propose de tenir les Jeux du 4 au 20 février.

Les données présentées pour Beijing et les sites de montagne à Zhangjiakou sont d'une manière générale satisfaisantes.

Les conditions météorologiques font état d'un vent faible à modéré sur chaque site, de températures froides à douces à Beijing, froides à Yanqing et très froides à Zhangjiakou (Chongli). Il y a en moyenne trois à quatre jours de précipitations durant la période proposée pour les Jeux dans les zones de montagne principales de Zhangjiakou et Yanqing, et pratiquement aucun jour de brouillard.

La hauteur moyenne de neige est de 5 cm à Yanqing (ski alpin et bobsleigh/luge/skeleton) et de 21 cm à Zhangjiakou (disciplines nordiques, ski acrobatique et snowboard). Les hauteurs minimales sont de 1 cm et 4 cm respectivement. Compte tenu des faibles hauteurs de neige pour Yanqing, des installations d'enneigement artificiel seraient nécessaires. Beijing 2022 a informé le groupe de travail que ces installations seraient mises en place et qu'un approvisionnement adéquat en eau était disponible pour les faire fonctionner.

L'altitude varie de 950 mètres (Yanqing) à 1 580 mètres (Zhangjiakou).

### Conditions environnementales actuelles

La pollution atmosphérique est la principale priorité des politiques de planification environnementale pour Beijing et la province du Hebei (qui comprend Zhangjiakou).

Bien que Beijing et le gouvernement chinois aient déjà investi considérablement dans de nouvelles infrastructures et technologies produisant peu de carbone, l'expansion de la ville, le taux de motorisation et la production industrielle continuent de devancer les mesures de protection de l'environnement.

En 2013, les autorités de Beijing ont annoncé une nouvelle série de mesures pour réduire les émissions et ont alloué USD 120 milliards pour améliorer la qualité de l'air dans la ville d'ici à 2017. Ces nouvelles mesures visent à réduire la combustion au charbon, à limiter les émissions des véhicules et à fixer des quotas annuels aux gouvernements locaux et aux pollueurs individuels.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par Beijing pour mettre en œuvre un plan national introduit en septembre 2013 visant à réduire la dépendance du pays vis-à-vis du charbon et à améliorer ainsi la qualité de l'air.

Les données relatives à la qualité de l'eau sont fournies pour Beijing et Zhangjiakou mais pas pour Yanqing. Les normes semblent satisfaisantes.

### Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver

L'utilisation de sites existants à Beijing limite les impacts potentiels mais cela est contrebalancé par la nécessité de construire de nouveaux sites et infrastructures dans les zones de montagne ainsi que pour relier celles-ci. Tous les projets seraient soumis à des études d'impact environnemental et il est indiqué que tous les sites des Jeux seraient situés en dehors de zones sensibles sur le plan environnemental.

Le programme environnemental à Beijing et dans les environs comprend la gestion de la qualité de l'air. De grandes initiatives sont proposées concernant la suppression/le nettoyage des sources de pollution industrielle, l'introduction de technologies propres et la réduction du nombre de véhicules à moteur, ainsi qu'une intensification des efforts de boisement et de protection des sources d'eau.

Ces initiatives s'inscrivent dans le cadre des principaux efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la pollution et sont donc beaucoup plus vastes qu'un programme purement lié aux Jeux. Aussi est-il difficile d'évaluer la déclaration faite par le comité de candidature concernant toutes les améliorations supplémentaires qui pourraient être attribuées aux Jeux.

Impact environnemental de l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver	
Minimum	Maximum
5	7

## 7. Hébergement

### Nombre de chambres

L'inventaire de l'hébergement pour Beijing 2022 comprend :

- 105 000 chambres existantes dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles
- 4 200 chambres prévues dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles

Le nombre de chambres existantes dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles à Beijing (105 000) dépasse largement les besoins des Jeux Olympiques d'hiver (24 200 chambres). Toutefois, il n'y a que 550 chambres existantes de catégorie 2 à 5 étoiles dans un rayon de 10 km de la zone de Zhangjiakou.

Les médias seraient logés exclusivement dans des hôtels de catégorie 2 à 5 étoiles, regroupés en noyaux pour faciliter les opérations de transport.

L'offre d'hébergement pour les spectateurs sera amplement suffisante à Beijing.

### Concept de l'hébergement

Il existe un bon choix d'hôtels 3, 4 et 5 étoiles à Beijing.

Un total d'environ 55 000 chambres de catégorie 2 à 5 étoiles se trouveraient dans un rayon de 10 km du centre des Jeux à Beijing.

S'agissant de la répartition des hébergements entre la ville (Beijing) et les montagnes :

- Le nombre d'hébergements de catégorie 2 à 5 étoiles dans un rayon de 10 km de la zone de Zhangjiakou (4 700 chambres existantes et prévues) semble plutôt bas.
- Pour la zone de Yanqing, des chambres sont proposées dans des hôtels situés à Beijing.

Les tarifs moyens en vigueur pour 2013 fournis par la commission municipale pour le développement du tourisme de Beijing et le bureau municipal du tourisme de Zhangjiakou sont USD 80 – USD 290.

Accommodation	
Minimum	Maximum
7	8.5

## 8. Transport

### Concept et infrastructure de transport

Comptant parmi les plus grandes villes du monde avec une population en constante augmentation, de 21 millions d'habitants actuellement, Beijing continue de mettre en œuvre un gigantesque plan de développement des transports afin de juguler l'encombrement des transports.

Zhangjiakou, ville de quatre millions d'habitants, est située sur la route reliant Beijing à la Mongolie intérieure.

Le concept des Jeux est dispersé sur trois zones (Beijing, Yanqing et Zhangjiakou) qui sont reliées par une autoroute à six voies. Une ligne de chemin de fer existante sera remplacée par une ligne moderne à grande vitesse reliant Beijing à Zhangjiakou. Les travaux de construction doivent commencer en 2014 et être achevés d'ici à 2019. Ce projet stratégique répond à un plan d'aménagement du territoire national à long terme et permettra d'assurer une bonne capacité et une bonne fiabilité des transports ainsi que des temps de trajet considérablement réduits entre les zones pour faire face à la demande durant les Jeux.

À l'intérieur de chacune des trois zones, tous les sites (de compétition et autres) se trouvent dans un rayon restreint de 12 km du village olympique correspondant (à l'exception du site de hockey sur glace dans la zone de Beijing zone - 18 km).

Dans la zone de Zhangjiakou, le noyau de sites de compétition se trouve dans la région de Chongli, à 50 km au nord-est de Zhangjiakou. La liaison ferrée à grande vitesse sera prolongée d'un tronçon supplémentaire à voie unique de 53 km entre Zhangjiakou et Chongli pour desservir le noyau de sites olympiques. D'autres travaux de modernisation du réseau routier sont prévus pour offrir un accès convenable aux sites de montagne.

Un important budget est prévu afin de réaliser les projets d'infrastructure générale de transport dans la région, dont USD 543 millions seraient dépendants de la tenue des Jeux.

### Aéroport

L'aéroport international de la capitale de Beijing, au nord-est de la ville, a été modernisé pour les Jeux Olympiques de 2008. Avec une capacité d'accueil de 83 millions de passagers par an, il est plus que capable de faire face à la demande des Jeux Olympiques d'hiver. Par ailleurs, il est très bien relié à la ville par rail et voie rapide.

L'aéroport Ningyuan, près de Zhangjiakou, pourrait accueillir certains vols intérieurs, une fois achevés les travaux de mise à niveau (fin programmée pour 2020).

### Distances et temps de trajet

À Beijing, tous les sites se trouveraient à moins de 25 minutes du village olympique. Toutefois, en raison de l'encombrement majeur de la circulation que connaît la capitale chinoise, d'importantes mesures de gestion de la circulation routière seraient nécessaires pour garantir la fiabilité des temps de trajet et leur compatibilité avec les besoins.

Une fois les plans d'aménagement menés à bien, tous les sites dans les zones de montagne de Yanqing et de Zhangjiakou seraient potentiellement à moins de 15 minutes du village olympique correspondant.

Les temps de trajet par car de Beijing à Yanqing sont actuellement d'une heure et 20 minutes et d'environ deux heures et 45 minutes de Beijing à Zhangjiakou. Ceux-ci ne s'amélioreront sans doute pas d'ici à 2022,

mais la construction de la ligne de chemin de fer à grande vitesse réduira considérablement le temps de trajet entre Beijing et le site de ski alpin à Chongli (zone de Zhangjiakou).

### **Faisabilité et héritage**

Moyennant la construction de la ligne de chemin de fer à grande vitesse, le projet serait réalisable.

Transport	
Minimum	Maximum
5	7.5

## 9. Contrôle du dopage

La Chine dispose d'une grande Organisation nationale antidopage (ONAD) apte aujourd'hui à répondre aux exigences des Jeux, tant sur le plan de l'infrastructure physique que sur celui des effectifs. Les éléments de ses programmes propres à la capacité de collecte des informations auraient besoin d'être davantage clarifiés dans une seconde phase. Une législation antidopage est en place et le laboratoire accrédité par l'AMA à Beijing effectue plusieurs milliers de tests par an et aucune mise à niveau n'est requise.

Contrôle du dopage	
Minimum	Maximum
7	8

## 10. Sûreté et sécurité

Le taux de criminalité à Beijing est généralement faible et la capitale chinoise est considérée comme étant une destination sûre pour les visiteurs.

Les forces de sécurité chinoises, en particulier à Beijing, sont extrêmement efficaces et bien entraînées, et elles possèdent l'expérience de grandes manifestations sportives, notamment des Jeux Olympiques de 2008. La centralisation des forces de sécurité en Chine implique que les leçons tirées des grands événements sportifs et publics sont partagées entre toutes les organisations concernées; dans certains cas, des membres des forces de sécurité de Beijing sont dépêchés dans les régions pour prêter main forte aux agences locales dans la planification et les opérations sécuritaires.

Sur le plan technique, les forces de sécurité disposent d'un très bon équipement et font preuve d'un degré élevé de perfectionnement. Quant aux autorités, leur niveau de compétence est très élevé dans tous les aspects de la planification et de l'organisation.

Les agences de police et de sécurité en Chine sont placées sous l'autorité du Ministère de la Sécurité publique et réparties en postes de commandement régionaux.

Le théâtre des opérations est très vaste, avec de longues distances à parcourir entre les trois zones. En ce qui concerne l'efficacité opérationnelle, Beijing ne pose aucun problème. Les opérations dans les zones de montagne de Yanqing et Zhangjiakou pourraient être gérées de manière séparée tout en étant intégrées à la structure de commandement commune.

Sûreté et sécurité	
Minimum	Maximum
8	9

## 11. Télécommunications

La réglementation en Chine relève de la compétence du Ministère de l'Industrie et de la Technologie de l'information. Le marché est actif mais il n'est pas entièrement libéralisé.

La ville de Beijing a déjà prouvé en 2008 qu'elle savait organiser des "Jeux numériques". Le fait que des sociétés chinoises comptent parmi les principaux acteurs du marché des télécommunications faciliterait également la mise à disposition de l'infrastructure et des services de télécommunications pour les Jeux.

Un important projet prévoyant le déploiement de 80 000 km de fibres optiques est présenté dans le dossier de demande de candidature. Les politiques restrictives concernant Internet sont quelque peu préoccupantes.

Les garanties nécessaires relatives à l'attribution des fréquences ont été fournies.

Télécommunications	
Minimum	Maximum
7	9

## 12. Énergie

À la suite des travaux de rénovation et de modernisation effectués pour les Jeux Olympiques de 2008, l'infrastructure de la zone centrale de Beijing est déjà aux normes olympiques en termes de résilience, de fiabilité et de sécurité.

Si Beijing se voyait confier l'organisation des Jeux, plusieurs sous-stations supplémentaires sont prévues dans les régions de Yanqing et Zhangjiakou, lesquelles devraient garantir une alimentation électrique adéquate des sites de montagne proposés.

Energy	
Minimum	Maximum
6	8.5

## 13. Aspects juridiques, immigration et formalités douanières

### Aspects juridiques

Les documents de candidature indiquent qu'il n'y aurait aucun obstacle juridique à l'organisation d'une édition des Jeux Olympiques d'hiver à Beijing en 2022. Il est précisé par ailleurs que la législation en vigueur soutiendrait, encouragerait et protégerait dans une large mesure la tenue de Jeux Olympiques d'hiver en 2022 à Beijing.

### Immigration et formalités douanières

#### Réglementation régissant l'entrée dans le pays hôte

L'entrée en Chine se fait sur présentation d'un visa, lequel peut être demandé à l'étranger ou, dans des circonstances particulières, au point d'entrée.

Les autorités nationales ont donné l'assurance que les détenteurs d'une carte d'identité et d'accréditation olympique seraient autorisés à entrer en Chine pour y exercer leurs fonctions olympiques durant les Jeux Olympiques d'hiver, "conformément aux lois applicables", lesquelles ne sont pas mentionnées.

#### Permis de travail / Réglementation

Les documents de candidature précisent que les demandes pour les permis de séjour et de travail peuvent être traitées en 15 jours ouvrables. Les autorités publiques faciliteraient la procédure de délivrance des permis de travail pour la famille olympique.

La loi chinoise du travail et la loi sur les syndicats ne s'appliqueraient pas aux étrangers travaillant pour les Jeux, en particulier aux représentants des médias, aux diffuseurs, à OBS ou au personnel chargé des services de chronométrage et de notation.

#### Importation et exportation de marchandises

Si Beijing accédait à la deuxième phase de la procédure de candidature (villes candidates), des informations complémentaires devraient être fournies s'agissant d'une part des procédures en vigueur pour l'importation des armes à feu et des munitions et, d'autre part, des obligations imposées aux journalistes transportant du matériel photographique.

L'importation de journaux, périodiques et autres magazines étrangers est soumise à certaines mesures administratives. Des éclaircissements devraient par ailleurs être apportés concernant toute restriction éventuelle résultant de ces réglementations ou toute limitation découlant de la "Liste des articles dont l'importation et l'exportation sont interdites".

### Garanties

Toutes les garanties demandées ont été apportées. Elles sont claires et satisfaisantes dans l'ensemble.

Aspects juridiques, immigration et formalités douanières	
Minimum	Maximum
7	9

## 14. Soutien du gouvernement et du public

La République populaire de Chine est un État à parti unique gouverné par le parti communiste. Les institutions responsables des grands projets d'infrastructure, placées sous la direction du gouvernement national chinois, sont la Commission nationale pour le développement et la réforme, le Ministère des Transports et le Ministère des Finances.

Beijing, la province du Hebei et Zhangjiakou possèdent toutes des autorités locales responsables de la planification, de la construction et du financement des grands projets d'infrastructure. Comme les Jeux se dérouleraient dans deux provinces, les autorités correspondantes devraient coopérer efficacement en termes de planification et d'opérations.

La candidature bénéficie du soutien total du gouvernement à tous les niveaux. Le gouvernement chinois a formé un comité de pilotage placé sous la conduite du vice-premier ministre pour superviser la candidature. Il s'est par ailleurs engagé à apporter son soutien inconditionnel en matière de mesures stratégiques, finances et ressources humaines afin d'assurer le bon déroulement des Jeux Olympiques d'hiver.

Le comité de candidature est présidé conjointement par le maire de Beijing et le gouverneur de la province du Hebei. Outre les diverses parties prenantes au projet olympique, le comité comprend les membres du CIO en République populaire de Chine, des représentants du CNO ainsi que des autorités nationales, régionales et locales, des athlètes, des délégués des milieux sportif, culturel et éducatif et du secteur privé.

Il ressort d'un sondage d'opinion commandé par le comité de candidature en janvier 2014 que la population soutient le projet olympique à 95 % en Chine, à 92 % à Beijing et à 99,5 % à Zhangjiakou. Le sondage du CIO effectué à Beijing et dans les municipalités voisines indique que 77 % des personnes interrogées sont en faveur de l'organisation des Jeux à Beijing et 3 % contre.

Soutien du gouvernement et du public	
Minimum	Maximum
8	9

## 15. Finances et marketing

Le budget du COJO serait financé à la fois par les secteurs public et privé, la majorité des fonds provenant néanmoins du secteur privé.

Beijing a fourni les garanties demandées concernant l'établissement d'un accord sur le programme de marketing conjoint et la participation au programme TOP.

Les revenus commerciaux escomptés par Beijing se répartissent comme suit :

Catégorie	Revenus (en millions d'USD)
Parrainage	668
Vente de billets	150
Licences	122
Autres	140
<b>TOTAL</b>	<b>1 080</b>

Les revenus commerciaux correspondent aux revenus de précédentes éditions des Jeux Olympiques d'hiver et sont considérés comme atteignables.

Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des coûts de construction de l'anneau de vitesse, qui sont "à fixer". Le montant des investissements en capitaux pour les sites de compétition et autres s'élève à USD 2,239 milliards. Ce montant comprend USD 413 millions pour sept sites de compétition, dont la plupart ne seraient construits que si Beijing se voit confier l'organisation des Jeux. Les dépenses prévues pour les sites seront financées par les secteurs public et privé. La somme de USD 1,826 milliard est budgétisée pour les sites autres que de compétition, notamment les villages olympiques, deux centres des médias en montagne et des hôtels dans les zones de montagne. Ces fonds devraient provenir à la fois de l'État et du secteur privé.

La Chine compte près de 1,360 milliard d'habitants et la ville de Beijing 21 millions. La Chine est la 2<sup>e</sup> économie mondiale, avec un produit intérieur brut (PIB) nominal d'environ USD 9 181 milliards et un PIB nominal par habitant de USD 6 700 (source : FMI, 2013). Pour la période 2014-2018, l'Economist Intelligence Unit prévoit un taux de croissance annuel de l'ordre de 6 à 7 % (état au mois d'avril 2014).

Si le PIB par habitant est faible, la taille de l'économie chinoise et le soutien apporté par le gouvernement sont tels que les investissements requis sont considérés comme pleinement réalisables et qu'ils ne devraient pas présenter de risque majeur.

- Notation des risques par pays établie par la Coface : A3

Finances et marketing	
Minimum	Maximum
7.5	9



## Conclusion

Le groupe de travail a abouti à la conclusion suivante, laquelle reflète l'évaluation générale de chaque ville par rapport à la valeur de référence fixée au départ. Dans tous les cas, les villes requérantes sont énumérées dans l'ordre du tirage au sort établi par la commission exécutive du CIO.

Le groupe de travail estime qu'Oslo, Almaty et Beijing font la preuve du potentiel nécessaire pour accueillir avec succès les Jeux Olympiques d'hiver en 2022 et que ces trois villes devraient être retenues par la commission exécutive du CIO comme villes candidates.

## ANNEXE 1 – Membres du groupe de travail 2022

<b>Gian-Franco Kasper</b>	Représentant de l'AIOWF Président de l'AIOWF, président de la Fédération Internationale de Ski (FIS) et membre du CIO	SUI
<b>Adam Pengilly</b>	Représentant de la commission des athlètes du CIO et membre du CIO	GBR
<b>Caroline Assalian</b>	Représentant de l'ACNO Directeur des sports du Comité olympique canadien et membre de la commission technique de l'ACNO	CAN
<b>Grant Thomas</b>	Conseiller du CIO en matière d'infrastructure	USA
<b>John McLaughlin</b>	Conseiller du CIO en matière de finances	CAN
<b>David Stubbs</b>	Conseiller du CIO en matière d'environnement	GBR
<b>Stefano Manelli</b>	Conseiller du CIO en matière de transport	ITA
<b>Gilbert Felli</b>	Directeur exécutif pour les Jeux Olympiques	SUI
<b>Christophe Dubi</b>	Directeur adjoint pour les Jeux Olympiques	SUI
<b>Jean-Benoît Gauthier</b>	Directeur de la technologie et de l'information	FRA
<b>Jacqueline Barrett</b>	Responsable de la coordination avec les villes candidates	GBR